

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2026 - LUNDI 2 JUIN 2014

Débat sur la Constitution

# Le PCT garde le mystère autour de sa position

Comme depuis plusieurs semaines, la principale formation politique de la majorité présidentielle, le Parti congolais du travail (PCT), refuse toujours de se prononcer officiellement sur le débat portant sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 qui défraie la chronique. Son secrétaire général l'a répété vendredi dernier, lors d'une conférence de presse organisée à Brazzaville :

« À ce jour, ni le président de la République, ni le PCT, encore moins la majorité présidentielle n'ont pris aucune résolution sur la question », a insisté Pierre Ngolo. Au cours de cette rencontre, il est aussi revenu sur le recensement administratif spécial, l'opération de police « Mbata ya Bakolo », et la situation en République Centrafricaine. [Page 2](#)



Pierre Ngolo

TRANSPORT FLUVIAL

# Concertation pour redynamiser la liaison fluviale Congo-Oubangui

Avec l'imminence de l'arrivée des Casques bleus au mois de septembre prochain et l'intensification attendue des échanges en République Centrafricaine (RCA), le seul corridor Douala-Bangui ne suffira plus. Dans cette vision, une

délégation ministérielle centrafricaine conduite par le ministre du Transport et de l'aviation civile, Arnaud Djoubaïe-Bazène, a séjourné du 27 au 31 mai à Brazzaville où elle a demandé aux autorités congolaises une offre de trans-

port plus développée sur l'axe fluvial Congo-Oubangui (ancienne Trans-équatoriale).

La requête arrive à propos pour le Congo ainsi que l'a expliqué le ministre des Voies navigables et de l'économie

fluviale, Gilbert Mokoki qui déclarait : « Nous investissons beaucoup sur les infrastructures de base dans le but d'accroître l'offre de transport ; nous ne pouvons que nous réjouir de cette opportunité ». [Page 3](#)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## La commission des équivalences rejette une cinquantaine de diplômes



Georges Moyen entouré d'Ana Elisa de Santana Afonso et de Serge Blaise Zoniaba

Réunie les 27 et 28 en session ordinaire, la Commission des équivalences du ministère de l'Enseignement supérieur n'a pas reconnu 51 des 130 diplômes, titres et grades académiques soumis à son appréciation. Les diplômes examinés provenaient notamment d'établissements publics et privés de douze pays dont le Cameroun, la RD-Congo, la Guinée, le Mali, le Sénégal, le Maroc, la Tunisie, l'Afrique du Sud, Cuba, etc. [Page 9](#)

ISRAËL - PALESTINE

## Shimon Peres et Mahmoud Abbas au Vatican le 8 juin

Ennemis de longue date, ennemis de toujours, Israéliens et Palestiniens ont plié à la demande du Pape François de prier ensemble pour la paix au Moyen-Orient et dans leurs territoires respectifs. Shimon Peres, le président israélien, et son homologue palestinien, Mahmoud Abbas, seront reçus par le souverain pontife le 8 juin au Vatican. Un coup de maître du chef de l'Église catholique qui vaut la peine d'être noté comme une grande première, d'autant que même si la prière ne peut tout résoudre, l'instauration d'une paix durable dans cette partie du monde pourrait bien inaugurer une nouvelle ère des relations internationales. [Page 17](#)

POINTE-NOIRE

## Une grève du personnel paralyse la SNDE

[Page 21](#)

CONGO-RCA

## Catherine Samba-Panza se concerta avec Denis Sassou N'Guesso

La présidente de la transition en République Centrafricaine a séjourné, les 28 et 29 mai, à Brazzaville où elle s'est concertée avec le président Denis Sassou N'Guesso, médiateur dans la crise centrafricaine. Interrogée par la presse, Catherine Samba-Panza a reconnu que la situation sécuritaire reste préoccupante dans son pays. « Entre le moment où je suis arrivée à la tête de l'État, en janvier dernier, et le moment où je vous parle, il y a eu des avancées significatives. La situation s'est beaucoup améliorée tant à Bangui qu'à l'intérieur du pays. Mais la situation sécuritaire reste encore préoccupante », a-t-elle déclaré. [Page 13](#)

ÉDITORIAL

## Oui (2)

[Page 2](#)



## ÉDITORIAL

## Oui (2)

Aux trois raisons énoncées précédemment (voir le n° 1024 du 28 mai 2014) qui nous conduisent à penser que le temps est venu de modifier, ou même de changer la Constitution qui régit notre pays depuis l'année 2002 s'ajoutent trois constatations qui relèvent du simple bon sens.

1. Le Congo est sur le point d'achever sa reconstruction. En un peu plus de quinze ans, il a réussi non seulement à effacer les stigmates de la guerre civile, mais aussi à se doter des grandes infrastructures dont l'absence enclavait désespérément la plupart de ses départements. Il est prêt aujourd'hui à ouvrir une nouvelle page de son histoire, celle qui fera de lui grâce au développement durable l'un des pays plus dynamiques du continent africain. Mais il est évident qu'il doit pour cela donner des pouvoirs accrus à des institutions telles que son Conseil économique et social, dont le rôle devrait aller croissant au fur et à mesure que l'économie congolaise s'affermira. Cela ne peut se faire que grâce à une réforme en profondeur de la Constitution.

2. Dans le système présent, le pouvoir se trouve concentré entre les mains d'un exécutif sur lequel repose le poids écrasant du maintien de la sécurité nationale et de la conduite des affaires publiques. Logique dans une époque comme celle que nous avons vécue depuis le début de ce XXIe siècle où tout était à reconstruire chez nous, ce système ne l'est plus dès lors que la paix est enfin fondée sur des bases solides. Instituer une vice-présidence, ou placer un Premier ministre à la tête du gouvernement, ou alléger d'une façon ou d'une autre le poids écrasant qui pèse sur les épaules du chef de l'État sont assurément des voies à explorer en priorité dans un moment où l'urgence ne s'impose plus comme le ressort principal de l'action.

3. Cela est d'autant plus vrai que le Congo joue un rôle de plus en plus important dans la gestion et la prévention des crises sur le continent, comme en témoigne la guerre civile qui dévaste, à notre porte et depuis des mois, la République centrafricaine. Renforcer les institutions et muscler le gouvernement afin qu'ils assument les responsabilités qui sont par définition les leurs est la seule méthode qui peut alléger le poids des responsabilités aujourd'hui excessives pesant sur les épaules du chef de l'État. Si l'on admet que la lutte pour la préservation de l'environnement, pour l'édification d'un système de sécurité régionale efficace et pour l'affirmation de l'Afrique sur la scène internationale sont désormais des objectifs prioritaires, le Congo doit s'organiser de telle façon que ses plus hautes autorités puissent y consacrer l'essentiel de leur temps.

Reste à définir la méthode pour y parvenir (à suivre).

*Les Dépêches de Brazzaville*

## DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

## Le PCT promet de donner son point de vue au moment opportun

**Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, a animé, le 30 mai, une conférence de presse à Brazzaville.**

Il a clairement dit que son parti attend de mûrir la question sur le changement ou non de la constitution avant de se prononcer. Au cours de cet échange avec la presse, le secrétaire général du PCT a abordé quatre sujets qui polarisent l'actualité aussi bien sur le plan national qu'international. Il s'agit du débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 ; des prochaines élections locales et la mise en œuvre des recommandations de la concertation politique de Dolisie ; de l'opération «Mбата ya Bakolo» et de la situation en République centrafricaine.

**Ne pas personnaliser le débat sur la constitution**

En ce qui concerne le débat sur le changement de la constitution, le secrétaire général du PCT pense qu'il est informel dans la mesure où, a-t-il insisté, ni le président de la République, ni le PCT, moins encore la majorité présidentielle n'ont pris aucune résolution sur la question.

Par contre, a-t-il renchéri, le PCT souhaite vivement que les passions égoïstes ne supplantent pas l'intérêt général dans ce débat afin de faire progresser le processus démocratique au Congo à travers un débat franc, constructif et responsable sur toutes les questions politiques nationales et notamment la constitution.

En outre, il a invité les Congolais à ne pas personnaliser le débat sur la constitution en le réduisant à la personne de Denis Sassou N'Guesso qui, selon certains leaders politiques, est tenu, coûte que coûte, de quitter la scène politique en 2016. Pierre Ngolo les a exhortés à revisiter l'histoire récente du Congo faite des déchirements sociaux nés de l'enthousiasme mal maîtrisé de l'avènement de la démocratie dans les années 90.

Au sujet de la mise en œuvre des recommandations de la concertation politique de

Dolisie, Pierre Ngolo s'est félicité du déroulement normal du recensement administratif spécial, une des recommandations de ces retrouvailles. Il a indiqué que les autres résolutions seront progressivement mises en exécution. Les différentes rencontres initiées par le PCT avec les partis de l'opposition, les partis du centre et la société civile, a-t-il dit, ont pour objet l'évaluation de ces recommandations et l'élaboration du calendrier relatif à leur mise en œuvre. Il a informé les journalistes qu'une session extraordinaire du Parlement va

comme auteurs de plusieurs crimes. Pierre Ngolo a rappelé les liens séculaires d'amitié qui unissent la RDC et la République du Congo. Il a appelé les deux peuples à se dépassionner sur la question des expulsés, tout en les exhortant à mettre en avant les valeurs positives qui les unissent.

Parlant de la situation en République centrafricaine (RCA), le secrétaire général du PCT a déclaré que son parti soutient et encourage le président de la République, Denis Sassou N'Guesso dans la médiation qu'il mène afin de sortir la RCA des ornières

« une session extraordinaire du Parlement va sous peu s'ouvrir et elle sera consacrée au toilettage de la loi électorale ainsi qu'à la réorganisation de la commission nationale d'organisation des élections et à l'élargissement du comité de suivi aux autres forces politiques et de la société civile »

sous peu s'ouvrir et elle sera consacrée au toilettage de la loi électorale ainsi qu'à la réorganisation de la commission nationale d'organisation des élections et à l'élargissement du comité de suivi aux autres forces politiques et de la société civile.

**Que pense le PCT de « Mбата ya Bakolo » ?**

Le premier secrétaire du PCT a précisé qu'elle ne visait pas exclusivement les sujets de la République démocratique du Congo (RDC). L'opération a pour but, a-t-il expliqué, d'assainir les grandes villes du Congo en procédant au contrôle de tous les étrangers en situation irrégulière, considérés

actuelles. De même que le PCT a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle intensifie son action et prenne toutes les initiatives utiles en vue d'aider la RCA à se réconcilier avec elle-même et à sortir du chaos actuel.

Il a invité les citoyens de la RCA à transcender toutes les passions et à prendre conscience de l'intérêt général du pays, afin de trouver une solution définitive aux contradictions qui minent dangereusement l'unité nationale. Le PCT, a-t-il conclu, soutient et encourage les autorités centrafricaines pour les efforts qu'elles déploient dans un contexte difficile.

*Roger Ngombé*

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

**DIRECTION**

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

**COMITÉ DE DIRECTION**

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

**RÉDACTIONS**

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

**RÉDACTION DE BRAZZAVILLE**

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

**RÉDACTION DE POINTE-NOIRE**

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

**RÉDACTION DE KINSHASA**

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

**MAQUETTE**

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

**INTERNATIONAL**

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou  
Directrice du Développement : Carole Moine

**RÉDACTION DE PARIS**

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Comptabilité : Marie Mendy

**ADMINISTRATION ET FINANCES**

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

**PUBLICITÉ**

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

**DIFFUSION**

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

**INFORMATIQUE**

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

**IMPRIMERIE**

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

**LIBRAIRIE BRAZZAVILLE**

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

**GALERIE CONGO BRAZZAVILLE**

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

**LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS**

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongo.com

**ADIAC**

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## AFFAIRES

# Des chefs d'entreprise de France, de Tunisie et du Burkina Faso à Brazzaville

Ces chefs d'entreprises ont séjourné au Congo du 27 au 29 mai. Avant de s'installer dans le pays, ils voulaient recueillir le maximum d'informations sur l'économie congolaise et ses perspectives.

C'est dans cette optique qu'ils ont échangé, le 28 mai à Brazzaville, avec le président de la chambre de commerce, Paul Obambi. Leurs préoccupations ont porté notamment sur la stabilité de la fourniture de l'électricité, la disponibilité de la main-d'œuvre ainsi que sur les procédures d'appels d'offres. *Nous sommes venus signer des partenariats avec les hommes d'affaires congolais. Mais dans un premier temps, nous voulons avoir le maximum d'informations pour savoir si on peut s'installer ou non*, a déclaré un chef d'entreprise tunisien spécialisé dans la fabrication des détergents, Ahmed Sahnoun. Des préoccupations auxquelles Paul Obambi a donné des réponses allant dans le sens de la motivation. *«Vous pourriez apporter votre propre main-d'œuvre et compléter avec celle des jeunes Congolais en les formant»*, a-t-il dit tout en les assurant de l'accompagnement du gouvernement lors de leur installation. Ces hommes d'affaires évoluent pour certains dans le secteur de l'électricité et de l'assist. convaincu de ces résultats. *«Il n'y a pas toujours de relation entre le classement Doing Business et la réalité sur le marché. Bien que nous soyons placés pratiquement en dernière position depuis près de trois ans, le pays est toujours très attractif»*, a-t-il indiqué.

Des arguments qui ne l'empêchent pas d'interpeller le gouvernement : *«Nous sommes encore en retard sur de nombreux sujets, tels que le centre de formation des entreprises, par*



Une vue des chefs d'entreprises

*exemple. Et le coût de création d'une entreprise demeure encore élevé. À cela s'ajoute le délai de sa création qui est d'une semaine si le système est accéléré. Comparé notamment au Rwanda où l'on peut créer son entreprise en six heures, le Congo n'est pas à jour.»*

#### Diversifier l'économie

Les échanges entre ces opérateurs économiques étrangers et congolais intègrent les actions du Projet d'appui à la diversification économique (Pade). *«Nous osons croire que ces échanges aboutiront à la signature*

*de partenariats. Nos entrepreneurs iront aussi à l'étranger faire la promotion du Congo dans le cadre des affaires afin de rehausser notre secteur privé»*, a confié le responsable du suivi-évaluation du Pade, Benoît Ngayou, au nom du coordonnateur dudit projet.

En dehors des entretiens avec la chambre de commerce, ces Français, Tunisiens et Burkinabés ont aussi échangé avec le ministre des Petites et Moyennes Entreprises, le ministre délégué au Plan, ainsi que les cadres de la direction générale de l'Économie.

**Lopelle Mboussa-Gassia**

## TRANSPORT FLUVIAL

## Pour le rétablissement de la ligne trans-équatoriale entre le Congo et la RCA

**Le seul corridor Bangui-Douala ne serait pas en mesure de désengorger toutes les difficultés, d'ordre logistique entre autres. L'option a été prise par la Centrafrique de revenir à la voix initiale, celle du fleuve. D'où la redynamisation de la ligne trans-équatoriale rompue au lendemain des indépendances.**

Le ministre centrafricain du Transport et de l'Aviation civile, Arnaud Djoubaye-Bazène, l'a affirmé le 27 mai à Brazzaville. Il l'a justifié tout en s'appuyant sur l'intensification des activités au niveau de son pays, en matière sécuritaire, avec l'arrivée des Casques bleus en septembre prochain. La Centrafrique a estimé nécessaire de rendre plus fluide le transport par voie d'eau comme dans le passé.

En séjour de travail au Congo du 27 au 31 mai, avec son homologue du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, sa délégation s'est entretenue avec les autorités congolaises des structures intervenant dans la chaîne trans-équatoriale de transport. Une intégration régionale qui se profile avec la renaissance du fluviale et le repositionnement du Congo comme pays de transit. Aucun autre moyen de transport n'étant moins cher que le bateau, les deux personnalités centrafricaines souhaitent, avec leurs partenaires congolais, prendre les dispositions nécessaires en vue de garantir la fluidification du transit par le Congo des biens à destination de leur pays.

Ainsi, ces mesures devraient concerner la réduction des délais de dédouanement au port de Pointe-Noire, l'obtention d'un régime spécial douanier, la constitution par le Chemin de fer Congo-Océan des trains-blocs pour les containers destinés à Bangui. Il a été aussi recommandé, dans cette optique, au Conseil congolais des chargeurs de mettre à disposition des importateurs centrafricains les informations suffisantes pour permettre un traitement documentaire rapide. *«Compte tenu de nos calendriers, l'occasion est arrivée ce jour pour qu'on puisse se retrouver ensemble afin d'exhumer certains dossiers, de revoir le dispositif pour permettre la fluidité du transport sur le fleuve Congo-Oubangui afin de permettre la libre circulation des personnes et des biens...»*, a

déclaré Arnaud Djoubaye-Abazène, remerciant ses hôtes d'avoir répondu à la sollicitation centrafricaine.

#### Rapprocher les deux peuples par voie fluviale

Cette opportunité d'échange permettrait sans nul doute de rapprocher les deux peuples par le fleuve en garantissant la fluidité de ce trafic. En effet, les parties concernées ont exprimé leur volonté commune de renforcer et de pérenniser l'historique chaîne de transport trans-équatorial au bénéfice de leurs populations respectives.

Par ailleurs, la partie centrafricaine s'est engagée à effectuer des commandes groupées, à fournir à temps à la partie congolaise les informations relatives aux arrivées des marchandises, et à affréter au moment opportun les bateaux devant assurer leur transport de Brazzaville vers Bangui.

Notons aussi que les invités centrafricains ont rencontré le ministre d'État, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Rodolphe Adada, avec qui ils ont échangé sur l'objectif de leur voyage en terre congolaise avant la réunion avec les techniciens.

Outre la séance de travail, la délégation centrafricaine a aussi visité les installations du port autonome de Brazzaville. Celui-ci est en pleins travaux de modernisation. Les visiteurs ont pu constater l'évolution de l'effectivité des travaux au niveau du port. *«Aujourd'hui, nos deux pays trouvent tout l'intérêt de redynamiser cette chaîne à reconstituer. Cette mission est porteuse de perspective, car nous investissons beaucoup sur les infrastructures de base dans le but d'accroître l'offre de transport. Mais pour ce cas, c'est une demande de transport qui vient d'être exprimée, nous ne pouvons que nous réjouir de cette opportunité»*, a conclu Gilbert Mokoki.

**Nancy-France Loutoumba**

## LE FAIT DU JOUR

## Clément Miérassa, débattre infatigable ?

Son accent un peu glacial ne l'empêche pas de se montrer apte à défendre son point de vue en public comme dans la presse – l'homme est peut-être, parmi ses collègues de l'opposition dite radicale, le plus à l'aise devant n'importe quelle tribune. Et il le fait avec une telle opiniâtreté que l'on ne peut pas ne pas le compter parmi les acteurs en vue de l'opposition congolaise. Depuis quelques années, Clément Miérassa, statisticien de formation, est sur la piste de la contestation incessante de l'action gouvernementale. On ne sait pas, cependant, si son message porte aussi loin que cela.

Au début des années 1990, point de départ du pluralisme politique au Congo à travers la conférence nationale souveraine tenue l'année suivante, Clément Miérassa est de ceux qui créent très tôt un parti politique. Il est le compagnon de son frère de terroir et de prison Auguste-Célestin Gongarad-Nkoua. Tous deux, incarcérés quelques mois pour une affaire d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État, venaient, en effet, de bénéficier de l'amnistie prononcée par le président de la République, Denis Sassou-N'Guesso.

Leur formation politique s'appelle alors le Parti social-démocratique congolais (PSDC). Le grand amour n'a pas duré longtemps, d'où la création par son vis-à-vis de l'Union patriotique pour la démocratie et le progrès.

Lors des premières élections législatives de l'ère démocratique, les urnes ne sourient pas à l'enfant de Lékana, Miérassa, pas plus qu'à celui de Ngo, Gongarad. Les deux avaient néanmoins eu le privilège de faire partie du gouvernement d'André Milongo sous la transition postconférence nationale. Membres des Forces du changement et du progrès, ils émergent plus tard à l'Union pour le renouveau démocratique, dans laquelle siègent les partis proches du plus grand d'entre eux à l'époque, le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral de Bernard Kolélas. Ils soutiennent la candidature de ce dernier au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1992, remportée par Pascal Lissouba.

Une chose est vraie : en un peu plus de vingt ans de présence politique sur l'échiquier congolais, le PSDC n'a pas beaucoup évolué sur le plan des suffrages. Tous les scrutins passés, dans lesquels

ses dirigeants font acte de candidature, lui retournent un résultat plutôt en deçà des espérances. Mais la politique, ce n'est pas baisser les bras à la première déception, c'est persévérer, durer, espérer. Ce à quoi s'emploie Clément Miérassa depuis deux décennies. Disons aussi que la politique, c'est en même temps trouver des alliés avec lesquels bâtir un projet crédible. Sur ce plan aussi, le PSDC doit encore chercher et continuer à chercher, car depuis son avènement ce parti a beaucoup prêté ses services dans des alliances et le résultat ne suit pas.

En prenant aujourd'hui la tête de ce que ses amis ont appelé, le 24 mai au moment de sa sortie officielle à l'hôtel de ville de Brazzaville, le Mouvement citoyen pour le respect de l'ordre constitutionnel, Clément Miérassa ne risque-t-il pas de répéter la série de déconvenues politiques qu'il subit depuis la fin de la conférence nationale ? Ne risque-t-il pas, quand bien même l'écho de son propos reste à répandre, de réaliser finalement qu'il aurait dû, qu'il aurait pu, en débattre inlassable qu'il est, offrir à son pays la vision qu'il a de son avenir institutionnel ? D'autant que nombreux sont ceux qui au sein de la classe

politique congolaise, dans l'opposition comme dans la majorité, trouvent la dominante présidentielle de la Constitution du 20 janvier 2002 trop prononcée.

À la vérité, mis à part cet amour propre chez les politiques qui consiste de façon systématique à tirer la couverture à soi, le besoin est réel de doter le Congo d'un texte constitutionnel qui soit, aussi paradoxal que cela puisse paraître, le plus adapté aux égoïsmes « tolérables » de ses opérateurs politiques. Jusqu'à ce que mûrisse chez le peuple, à force de pratique, la rythmique d'une réprobation collective, pacifique et argumentée de ce qui cloche dans le régime sous lequel il vit. Chacun se souvient que même la loi fondamentale du 15 mars 1992, élaborée sous la conférence nationale, à laquelle on tente de se référer de temps en temps comme la meilleure, connut une application chaotique parce que jugée « trop sophistiquée ». La formule fut du Premier ministre André Milongo. Une seconde chose est vraie : le débat en cours va durcir, il serait utile de le modérer.

**Gankama N'Siah**





## APPEL À CANDIDATURES

La Congolaise des Médicaments Essentiels et Génériques (COMEG), Association sans but lucratif (ASBL), partenaire du Gouvernement et des organismes nationaux et internationaux, dont l'Union Européenne et l'Organisation Mondiale de la Santé, Investie d'une mission de service public, à vocation sociale et dont les prestations sont :

- l'approvisionnement régulier, aux meilleurs prix, des médicaments essentiels et génériques, consommables médicaux aussi bien sur le marché intérieur qu'extérieur
- le contrôle de qualité
- le stockage et la gestion de ces produits
- la distribution des médicaments essentiels et génériques aux formations sanitaires publiques et privées à but non lucratif agréées, par le ministère en charge de la santé, recrute, dans le cadre de la redynamisation de ses activités, son Directeur Technique, chargé de la gestion des stocks et son Directeur Administratif et Financier.

I.- Lieu d'affectation  
Brazzaville, République du Congo.

### A.- DIRECTEUR TECHNIQUE CHARGE DE LA GESTION DES STOCKS

#### a) Fonction description des tâches

Sous l'autorité du Directeur Général les tâches suivantes lui sont affectées :

superviser et lancer les procédures de gestion de stock dans le respect de la réglementation pharmaceutique en vigueur :

- organisation de l'espace de rangement des produits dans les magasins dans les conditions adaptées (sécurisation des stupéfiants et psychotropes, chaînes de froid etc.);
  - organisation de l'adressage des produits sur étagères;
  - organisation de la circulation des personnes dans le stock;
  - élaboration et suivi des outils de gestion du stock (codification et étiquetage produits, fiche de stock, liste de colisage, correction d'inventaire, contrôle de qualité, tableau synopsis des activités, etc.);
  - déclenchement et contrôle des procédures d'inventaires permanents, mensuels, annuels;
  - supervision et visas des commandes clients (bon de commande, liste de colisage);
  - organisation, et planification des activités de préparations des livraisons clients gestion des sorties de stock;
  - traitements des péremptions, des casses, des pertes du stock;
  - traitement des statistiques de consommation et de distribution de la COMEG;
  - élaboration d'un tableau de bord de sur base d'indicateurs de gestion pour analyser les ventes, le stock, les clients, les contrôles de qualité;
  - diffusion des indicateurs et informations de gestion.
- assurer la propreté des magasins de stockage;
- élaborer et mettre en œuvre le plan d'action commerciale de la centrale (marketing) :
- mettre en place un système de suivi et d'écoute du marché;
  - suivre les ventes par client et par article et tenir les statistiques de vente;
  - rencontrer les clients sur leur lieu de travail pour informations;
  - entreprendre des études sur la concurrence des marchés;
  - gérer la gamme des produits en tenant compte des contraintes des clients;
  - gérer le budget publi-promotionnel des produits;
  - diffusion des indicateurs de vente.

participer à l'estimation des besoins du point de vue quantitatif et qualitatif en collaboration avec le responsable des approvisionnements;

transmettre des rapports périodiques des activités vente au Directeur de la COMEG pour information et décision;

gérer et assurer la sécurité du poste informatique du logiciel gestion de stock;

Participer à l'élaboration budgétaire et au plan d'action annuel de la centrale avec la Direction;

faire toutes autres activités demandées par la Direction.

#### b) Qualifications requises :

- être titulaire d'un diplôme d'Etat en pharmacie enregistré au Conseil de l'Ordre des Pharmaciens du Congo;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans dans le domaine de la gestion de pharmacie, des grossistes-répartiteurs ou de la gestion des stocks et de la distribution des médicaments;
- avoir une bonne pratique de l'outil informatique (traitement de texte, tableurs, logiciel de gestion de stock, etc.);
- une expérience dans la santé publique ou un projet ainsi qu'une

formation spécialisée en gestion des médicaments et en marketing seront des atouts;

- être apte à travailler et animer une équipe pluridisciplinaire;
- être âgé de 25 ans au moins.

### B.- DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur Administratif et Financier est chargé de planifier, d'organiser, de coordonner, de suivre, de contrôler l'ensemble des activités administratives et financières de la centrale et de mettre en œuvre le contrôle financier et de gestion de la centrale, dans le respect des procédures y relatives.

#### a) Fonction (Description des tâches)

- mettre en place et assurer le bon fonctionnement du système financier et comptable informatique;
- concevoir pour la centrale la bonne définition, l'élaboration, la gestion, la mise en œuvre et le suivi des politiques administratives, comptables et du personnel appropriées;
- veiller au respect des procédures financières selon le système comptable de l'OHADA;
- recouvrer les ressources de toute nature;
- assurer la conservation des droits et le recouvrement des créances, revenus et autres ressources de la centrale;
- vérifier l'éligibilité des dépenses (justification des dépenses, respect des allocations budgétaires);
- prendre en charge et payer les dépenses sur ordre émanant de l'ordonnateur principal ou de ses délégués;
- mettre en mouvement, conjointement avec le Directeur Général, les comptes de disponibilités;
- assurer la comptabilisation des revenus (subvention, autres recettes), des dépenses et charges indirectes (personnels, assurances, communications, véhicules, dédouanement, fournitures de bureau, etc.);
- participer à l'élaboration des plans d'action et des budgets annuels;
- co-signer avec l'ordonnateur principal les engagements financiers;
- organiser et mettre en œuvre un système de contrôle de gestion basé sur des tableaux de bord et de contrôle périodiques;
- assurer le contrôle de l'exécution budgétaire de la centrale;
- assurer la tenue de la comptabilité analytique et budgétaire de la centrale;
- exécuter et administrer toutes activités et transactions financières : autorisation totale pour toutes opérations bancaires (découvert, placement, emprunt, ouverture de crédit documentaire, compte courant, compte en devises);
- assurer la bonne tenue et la mise à jour des livres de comptes et veiller à la conformité des opérations réalisées;
- organiser les procédures de contentieux avec les fournisseurs et les clients;
- identifier les dysfonctionnements ainsi que leurs connaissances et proposer les mesures appropriées pour y remédier;
- assurer la gestion du patrimoine et des ressources matérielles;
- gérer les ressources humaines de la centrale et assurer la bonne tenue des dossiers du personnel et veiller à leur mise à jour conformément aux dispositions statutaires et réglementaires;
- assurer le respect du système de contrôle interne;
- prendre des dispositions nécessaires pour préserver les éléments d'actif de la centrale et, particulièrement la sauvegarde des valeurs (espèces, dépôts divers et accès aux comptes);
- superviser et certifier le travail du comptable, en particulier la tenue de la comptabilité générale de la centrale;
- effectuer ou faire effectuer des inspections et contrôles ad hoc, notamment en procédant à la vérification des modalités d'exécution et de suivi des activités;
- suivre et contribuera l'évaluation des activités administrations et financières;
- s'assurer que les biens, services et travaux financés ont été acquis en respect des procédures de passation des marchés conformément aux dispositions du manuel de procédure de gestion;
- préparer et assister les missions d'audit externe dans leur travail de contrôle et de vérification comptable et conseil en matière de contrôle de gestion;
- s'assurer que les recommandations des auditeurs externes sont prises en compte et dûment exécutées;
- préparer les états financiers annuels des opérations des ressources et des dépenses;
- entreprendre toutes autres activités de contrôle financier et de gestion qu'il juge nécessaire pour le bon fonctionnement de la centrale;
- Réaliser toutes autres tâches à la demande du Directeur Général.

ral.

#### b) Qualification et Aptitudes requises

##### Diplômes

- Etre titulaire d'un diplôme d'études comptables supérieures (DECSS) ou d'un diplôme d'études supérieures commerciales administratives et financières (DESCAF) ou d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en science de gestion ou techniques comptables et financières ou d'un diplôme équivalent reconnu au Congo.

##### Profil du candidat

- Congolais (e) de 35 ans au moins.
- Avoir une expérience professionnelle minimale de 5 ans en contrôle de gestion ou finances, comptabilité et de gestion budgétaire.
- Avoir une expérience pratique et des connaissances en gestion du personnel et en organisation administrative.
- Etre capable de travailler en équipe.
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique appliqué aux finances et à la comptabilité.
- Faire montre d'une bonne capacité d'analyse, de communication et en rédaction des rapports.
- Etre de bonne moralité.
- Etre très motivé, rigoureux et engagé.
- Etre apte à travailler sous pression et au-delà des heures de travail.

##### Durée du contrat :

Contrat à Durée Déterminée (CDD) de un (1) an après une période d'essai de trois (3) mois et transformé en Contrat à Durée Indéterminée après avis favorable du Conseil d'Administration.

Evaluation annuelle par le Directeur Général.

### III.- Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidatures comprennent les pièces suivantes :

- 1- Une demande manuscrite;
  - 2- Une lettre de motivation;
  - 3- Un curriculum vitae détaillé;
  - 4- Un certificat de nationalité;
  - 5- Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois;
  - 6- Des copies certifiées conformes des diplômes;
  - 7- Deux (2) photos d'identité;
  - 8- Des copies certifiées conformes des attestations ou certificats de travail;
  - 9- Un extrait d'acte de naissance;
  - 10- Une copie d'inscription à l'Ordre National des Pharmaciens du Congo pour le poste de Directeur Technique;
  - 11- Toutes autres pièces justifiant des compétences.
- Les références de deux (2) personnes autres que les employeurs antérieurs qui connaissent le candidat et pourraient éventuellement être consultées pour avis.

### IV.- Modalités

- 1- Etudes du dossier
- 2- Test écrit coordonnateur
- 3- Interview

### V.- Rémunération

Attrayante, la rémunération sera fixée sur la base des qualifications du candidat.

### VI.- Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être adressés au plus tard le mardi 24 juin 2014 à 16h30 sous pli fermé à l'adresse suivante : Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la COMEG Zone Industrielle de M'Pila B.P. : 1156 – BRAZZAVILLE

Avec la mention :

« Poste de Directeur Technique » ou « Poste de Directeur Administratif et Financier ».

NB. Le fait de ne pas constituer le dossier dans son intégralité est une cause d'élimination.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



## TÉLÉPHONIE MOBILE

## Warid et Airtel 'unissent officiellement

La société Airtel a annoncé, samedi soir à Brazzaville, l'acquisition officielle de Warid Congo, sept mois après les accords synergiques passés entre les deux groupes, Bharti Airtel et Warid International

L'annonce officielle de la fusion des deux sociétés s'est faite au cours d'une cérémonie organisée au Palais du parlement en présence du ministre des Postes et télécommunications, Thierry Mougalla, des équipes de management des deux opérateurs et employés en cours de jumelage. « C'est avec plaisir que nous vous annonçons officiellement l'acquisition de la société Warid Congo par le groupe Bharti Airtel. Airtel Congo et Warid Congo s'engagent ensemble. Permettant ainsi la création d'une valeur accrue due à la combinaison des deux entités. Le développement des capacités et une plus grande synergie pour le grand bénéfice de nos communautés et abonnés », a déclaré le Directeur général d'Airtel Congo, John Ndego.

La nouvelle entité qui s'appellera tout simplement Airtel comptera à terme 2,6 millions d'abonnés. Désormais connecté au réseau Airtel, les clients Warid garderont leur numéro et continueront de bénéficier des tarifs, produits et services de Warid. Comme valeur ajoutée, ils bénéficieront de tous les services et avantages qu'offrent Airtel, notamment la couverture réseau du pays, un service 3G, les solutions Blackberry, un service client 24/7, Airtel money, le service de roaming disponible dans 17 pays en Afrique sans surtaxe de réception. Ils auront, en outre, accès à tous les produits et promotions exclusifs que lancera Airtel.

« Il ne sera pas nécessaire pour les abonnés Warid de changer de SIM. Leur assimilation au réseau Airtel se fera techniquement. Il en est de même pour les stocks de recharges



John Ndego et le ministre Thierry Mougalla

et les crédits, ils seront validés jusqu'à épuisement total des stocks et des unités », souligne le management d'Airtel précisant que les distributeurs et partenaires Warid ne perdront pas leur activité, et, auront, d'ailleurs, l'opportunité d'ajouter les produits Airtel à leur offre.

#### Respecter les obligations et améliorer l'offre

En annonçant l'acquisition de Warid Congo, le 30 septembre 2013 à Braz-

zaville, devant le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Gusso, les responsables de Bharti Airtel ont souligné la nécessité d'apporter une meilleure croissance à ce réseau tout en promettant une excellente qualité de services et d'innovations. « Au nom des employés d'Airtel Congo et Warid Congo, nous vous rassurons de notre engagement d'assurer notre rôle dans le respect de nos obligations mais avec le souci constant de l'innovation, qualité de service et de disponibilité », a réitéré John Ndego.

De son côté, le gouvernement qui est favorable aux investissements même de fusion, et qui espère que cette union accélère la croissance du secteur, attend dans les prochains mois « les signes de développement, d'amplification de nouvelles technologies ». « Que nous soyons attentionnés sur le respect de la qualité des services,

c'est un élément essentiel aux yeux du gouvernement », a rappelé le ministre Thierry Mougalla.

En septembre 2013 lors de l'annonce du « partenariat » entre les deux sociétés, la question des emplois avait été épinglée comme fondamentale. Le président de la République avait d'ailleurs insisté pour que cette fusion respecte les intérêts des travailleurs des deux opérateurs. « Nous vous rappelons notre attachement pour le respect de toutes les formes de dialogue social, de tranquillité sociale et de gestion optimale de ressources humaines », a lâché Thierry Mougalla. « Je réitère notre préoccupation pour que ce volet soit géré de la manière la plus optimale et la plus respectueuse du droit congolais », a martelé le ministre. Au terme de cette soirée, le logo de la fusion des deux sociétés a été dévoilé ainsi que la vidéo qui lancera la campagne promotionnelle de l'opération qui fait d'Airtel le plus grand réseau de téléphonie mobile au Congo.

Quentin Loubou

## IDÉES-FORCES SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

- « Pensez ! Pour 1 milliard d'habitants, l'Afrique subsaharienne ne produit pas plus de courant électrique que l'Espagne »

Christine Lagarde, DG du FMI,  
Jeune Afrique, 29 mai 2014

- « Il est difficile de regarder l'Afrique avec réalisme et pondération. D'abord parce que le continent est très divers, et ensuite, parce qu'il est entièrement changeant »

Jean-Michel Sévérino, ancien directeur de l'AFD,  
le Magazine de l'Afrique, juin-juillet 2014

- « Les journalistes français peuvent avoir une très bonne formation de journaliste mais avoir une vision limitée. On assiste à une soumission inconsciente. Les journalistes ont une vision unique des choses. »

Michel Grimard, président du R.O.U.E (Rassemblement pour l'Organisation de l'Unité Européenne),  
France, Ria novosti, 23 mai 2014 au sujet  
du traitement de la crise ukrainienne

- « Le vote FN est paru à une part de l'électorat de gauche non plus telle une trahison de sa tradition « antifasciste », mais comme constituant un aiguillon idéologique contre le libéralisme. »

Alain Hayot, sociologue, délégué national à  
la culture du PCF, l'humanité.fr, 27 mai 2014

- « On dit souvent qu'en Afrique francophone on parle mieux français qu'en métropole. On sait ce qu'y représente la langue, ce qu'est sa vraie valeur. C'est à distance qu'on peut mieux apprécier la francophonie. »

Oxmo Puccino, Abdoulaye Diarra (de son vrai nom), artiste malien, Le Point.fr, 13 mai 2014

## SNE

## De nouveaux textes pour améliorer les performances de la société

La Société nationale d'électricité (SNE), dispose désormais d'un nouvel organigramme qui devrait permettre au nouveau directoire de redéployer le personnel pour une plus grande efficacité dans l'action

Le nouveau texte a été adopté à l'issue de la session inaugurale du conseil d'administration de la SNE qui s'est réunie le 28 mai à Brazzaville, après dix ans d'inactivité. Les autres textes adoptés concernent le règlement financier de l'entreprise. Une commission a été chargée de prendre en compte tous les amendements apportés par les administrateurs en vue d'améliorer ce document. Le règlement intérieur du directoire a été amendé avec des réserves à cause des questions financières encore en suspens. S'agissant de la convention collective et du règlement intérieur de cette société, l'administration du travail et les syndicats poursuivent les contacts amorcés. Le but est de déboucher sur la signature d'un nouvel accord d'établissement. Le conseil d'administration a également adopté la note relative au traitement salarial des anciens directeurs en position de détachement dans les institutions de la République. « Ces textes permettront de conforter la marche vers la mise en œuvre des réformes et l'amélioration des performances de la société », a déclaré le président du



La session inaugurale du conseil d'administration de la SNE  
Quelques recommandations formulées

Conseil d'administration de la SNE, Eugène Ondzambi Ngoyi. Et d'ajouter : « Tous doivent adhérer sans réserve à la mise en œuvre des réformes qui permettront à la SNE de combler les attentes du gouvernement et des populations. Notre mission est délicate, et les hautes autorités qui nous ont choisis nous ont jugés capables de l'accomplir. Nous l'accomplirons avec efficacité par des efforts soutenus dans l'orientation et le déploiement étroit de gestion de notre société. » Notons que l'industrialisation et la modernisation du Congo ainsi que le développement économique sont des objectifs qui ne peuvent pas être atteints, sans la production de l'énergie.

Le ministère de l'Énergie et de l'hydraulique est appelé à relire des dispositions ayant prévalu à la création de la Centrale électrique du Congo (CEC), en vue de remédier à la situation de la facturation du client Eni par CEC alors qu'il est alimenté par le poste SNE de Mboundi.

À cela s'ajoute la nécessité, pour l'entreprise, de communiquer davantage avec les consommateurs d'électricité. Par ailleurs, dans le cadre du renouveau de l'entreprise, l'actuel directoire a été invité à envoyer des signaux aux agents avec un objectif affiché : lutter contre la fraude. Il s'agit notamment d'encourager les meilleurs agents, de prononcer les sanctions et même de licencier les fraudeurs.

Lopelle Mboussa Gassia



Réf : 185 / 14-BIRD / SD-KMM  
 Son Excellence  
 Monsieur Gilbert Ondongo  
 Ministre d'Etat,  
 Ministre de l'Economie, du Plan,  
 du Portefeuille Public et de l'Intégration  
 Brazzaville- République du Congo

## Objet : Application des contrats de performance et de service de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE), au titre du Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Monsieur le Ministre d'Etat,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les principaux constats faits, par l'Auditeur Technique en charge de l'audit de l'application des contrats de performance et de service de la SNDE, suite à la troisième mission qui s'est achevée le 18 avril 2014.

L'Auditeur a relevé des aspects positifs de l'évolution de la SNDE, qui accompagnent les investissements importants financés par l'Etat dans les infrastructures du service public, mais souligne aussi une contribution insuffisante de l'Etat dans d'autres aspects de la réforme en cours.

A-Des aspects positifs pour l'amélioration des performances de la SNDE.

Le contrat de service se déroule conformément à ses spécifications : les produits sont livrés aux échéances contractuelles et sont de bonne qualité, les prestations de management fournies à la SNDE par les cadres de Veolia sont conformes au contrat et d'une qualité très satisfaisante, conforme aux meilleurs standards internationaux.

L'application du contrat de performance de la SNDE donne les premiers résultats encourageants ci-après. Une nouvelle organisation de la SNDE a été définie par le contrat de service, ainsi que les moyens à acquérir pour la mettre en œuvre, et le plan de formation à engager pour lui donner toute son efficacité a été établi ;

- Une Direction du Développement a été créée au sein de la SNDE, afin d'assurer une planification cohérente des investissements avec les objectifs de développement du secteur définis par le contrat de performance et, in fine, d'améliorer l'efficacité des investissements ;
- Les dépenses de la SNDE sont mieux maîtrisées : un comité de trésorerie

qui se réunit régulièrement a été créé, toutes les dépenses sont désormais validées par le contractant de service et les recettes de la société sont majoritairement (86%) affectées à l'exploitation ;

- La connaissance des infrastructures du réseau s'améliore rapidement grâce au système d'information géographique et la maintenance des équipements se réorganise sous l'effet notamment de la Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) ;
- Les informations relatives à l'exploitation sont régulièrement mises à jour par le compte-rendu mensuel des centres qui est opérationnel depuis la fin de l'année 2013 ;
- De nouveaux statuts de la SNDE ont été préparés par la commission ad hoc constituée par le MEH ;
- L'étude tarifaire s'achève et le modèle financier de la SNDE est établi.

B- Une contribution insuffisante de l'Etat dans certains aspects de la réforme en cours

Comme indiqué ci-dessus, l'Etat apporte une contribution importante au financement des investissements des infrastructures d'eau, indispensable à l'amélioration de la qualité du service fourni aux abonnés. Il contribue aussi à l'apurement du bilan de la SNDE.

Cependant, il est indispensable de renforcer la contribution de l'Etat au redressement de la SNDE et, en tout état de cause, respecter les engagements pris au titre du contrat de performance. En effet, l'auditeur technique fait état de lacunes en la matière :

- L'Etat n'a pas payé la facture (425 millions de FCFA) due pour ses consommations d'eau pour le quatrième trimestre 2013 ;
- L'Etat n'a pas non plus payé la part de subvention annuelle relative au

quatrième trimestre 2013 (314 millions de FCFA), ni la part relative au premier trimestre 2014 (440 millions de FCFA). Ainsi, sur ces six mois, la trésorerie de la SNDE, déjà exsangue au point de ne pas être en mesure de financer les charges courantes d'exploitation du service, a été amputée de 1,2 milliards de FCFA ;

• Une vingtaine de marchés, dont certains concernent des fournitures indispensables à l'exploitation du secteur de l'eau, sont en cours d'exécution sous l'égide du Ministère de l'Energie et de l'Hydrocarbure depuis le mois de septembre 2013. Les dates de livraison de ces fournitures ne sont pas encore connues ;

• Nous vous serions obligés de nous faire part des mesures que vous envisagez de prendre, afin que l'Etat respecte les engagements pris vis-à-vis de la SNDE en signant le contrat de performance et, plus généralement, afin qu'il joue un rôle actif dans tous les aspects du redressement de la Société et du service public de l'eau.

En ce qui nous concerne, nous vous exprimons à nouveau notre engagement, à travailler à vos côtés, pour contribuer à la réussite de la réforme du secteur, qui sera possible qu'avec la mobilisation de tous ses secteurs.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre d'Etat, en l'assurance de notre haute considération.

**Sylvie DOSSOU**  
**Représentant Résident**

Banque Mondiale  
 BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION  
 ET LE DEVELOPPEMENT  
 ASSOCIATION INTERNATIONALE de DEVELOPPEMENT

Immeuble BDEAC 2<sup>ème</sup> Etage  
 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
 BP14536 Brazzaville

Tél : (242) 22 281 4638/48193330  
 Fax : (242) 22 281 5316  
 République du Congo



## Le secteur du commerce de détail représente un immense potentiel, selon DHL

5 Mai 2014: l'expansion des activités de détail est un point clé dans la stratégie commerciale africaine de DHL Express. Ceci est une déclaration de Sumesh Rahavendra, directeur marketing de DHL Express, en Afrique subsaharienne. L'indice de développement du commerce de détail en Afrique, l'A.T Kearney African Retail Development Index, récemment publié, a validé une nouvelle fois les projets de la société en établissant le classement des 10 pays les plus importants d'Afrique sub-saharienne en termes d'expansion commerciale. Ce sont le Rwanda, le Nigeria, la Namibie, la Tanzanie et le Gabon qui ont été jugés les marchés les plus attractifs d'Afrique pour les détaillants cherchant à s'étendre.

Selon Deloitte, le nombre d'Africains appartenant à la classe moyenne a triplé au cours des 30 dernières années, et les prévisions actuelles suggèrent que ce chiffre atteindra un total d'1,1 milliard d'individus en 2060, faisant de l'Afrique le continent à la plus rapide expansion dans le monde. Cette montée, associée à la croissance du PIB de plus de 6 % prévue par le Fonds monétaire international (FMI), favorise considérablement le potentiel de croissance du commerce de détail sur le continent via la hausse du pouvoir d'achat et de la demande des consommateurs.

En outre, l'essor du commerce électronique et de l'accès à la technologie n'a fait que bouleverser davantage l'expérience d'achat traditionnelle pour les clients, et les détaillants commencent de plus en plus à maximiser les opportunités liées au nombre grandissant de consommateurs numériques, qui préfèrent acheter des produits par voie électronique « Nous sommes désormais en position d'établir un lien direct entre la croissance observée dans notre empreinte commerciale et la croissance de nos gains, donc nous savons que le potentiel est immense », a déclaré M. Rahavendra.

Selon l'indice, les détaillants africains tels que Shoprite, en Afrique du Sud, qui opère dans plus de 16 pays africains, et Nakumatt, qui est basée au Kenya et possède des boutiques en Ouganda, au Rwanda et en Tanzanie, ont réalisé la majorité de l'expansion, mais des détaillants mondiaux sont en

train d'arriver. En 2011, Wal-Mart a acquis la société sud-africaine Massmart, et elle prévoit d'ouvrir 90 supermarchés à travers l'Afrique au cours des trois prochaines années.

DHL Express, présente dans plus de 2 400 points de vente à travers l'Afrique, poursuivra sa stratégie d'expansion dynamique en Afrique en 2014. « Nous avons réalisé d'excellents progrès en rendant le marché mondial et le monde dans son ensemble plus accessibles et connectés via une augmentation du nombre de lieux où les clients peuvent accéder à DHL et à notre réseau mondial. Cela permet à quiconque, qu'il s'agisse d'étudiants ou de petites entreprises, d'accéder aux plus de 220 pays et destinations que nous servons. »

Les principaux marchés de détail de DHL actuellement sont le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Ghana, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la RDC, la Zambie et le Zimbabwe.

Commentant le climat général du marché de détail africain, M. Rahavendra a ajouté : « En Afrique, les chaînes d'approvisionnement représentent un défi plus important que dans de nombreux autres marchés à travers le monde. La clé du succès consiste à comprendre ce défi afin de compenser les risques grâce aux opportunités que représente le continent. Cette connaissance permettra aux détaillants d'offrir aux marchés une chaîne d'approvisionnement suffisamment agile pour réagir rapidement aux changements soudains ou inattendus, assez flexible pour personnaliser les produits et assez efficace pour protéger les marges. Nous sommes actifs sur le continent depuis plus de 36 ans, et en tant que seule société express internationale à exploiter sa propre compagnie aérienne et sa propre infrastructure étendue à travers l'Afrique, nous sommes idéalement positionnés pour connecter l'Afrique avec le monde. »

Megan Collinicos. Titre : Publicité et relations publiques, Afrique subsaharienne  
 DHL Express  
 Tél +27 21 409 3613 Portable +27 76 411 8570  
 megan.collinicos@dhl.com

DHL – La société de logistique du monde (The Logistics company for the world)

DHL est le leader mondial du marché de la logistique et « La société de logistique du monde (The Logistics company for the world) ». DHL met son expertise dans le domaine des services express internationaux, du fret aérien et maritime, du transport routier et ferroviaire, de la logistique contractuelle et du courrier international, au service de ses clients. Un réseau mondial composé de plus de 220 pays et territoires, et d'environ 285 000 salariés dans le monde entier, offre à ses clients un service de qualité de haut niveau et une connaissance du terrain, permettant de satisfaire aux exigences dictées par leurs chaînes d'approvisionnement. DHL assume sa responsabilité sociale en soutenant la lutte contre le changement climatique, la gestion des catastrophes naturelles et l'éducation.

DHL fait partie de Deutsche Post DHL. Le groupe a enregistré des recettes d'un montant supérieur à 55 milliards d'euros en 2013.

Pour de plus amples informations : [www.dpdhl.com](http://www.dpdhl.com)  
 Catalogue d'images disponible à l'adresse : [http://www.dpdhl.com/en/media\\_relations/media\\_library.html](http://www.dpdhl.com/en/media_relations/media_library.html)

[www.dpdhl.com](http://www.dpdhl.com)

Contact auprès des médias :

## JUSTICE

# Les activités du Pareda jugées positives à mi-parcours

Lancé en juin 2010, le **Projet d'action pour le renforcement de l'état de droit et des associations (Pareda)** s'achèvera en juin 2016.

Deux ans avant la fin du projet, la coordination du Pareda a commandé une évaluation à un expert français, Pierre Weiss, en vue de recadrer son action. Celui-ci a rendu publiques ses conclusions le 29 mai à Brazzaville, lors d'un atelier de restitution.

Globalement, a indiqué Pierre Weiss, les résultats du Pareda à mi-parcours sont satisfaisants, tirant ce constat des différentes missions d'inspection qu'il a effectuées dans les villes où de nombreuses activités ont été réalisées, à savoir Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire.

Pierre Weiss a indiqué que les trois premiers résultats attendus à la création du projet avaient été atteints. « *Le Congo offre actuellement, en dépit de quelques manquements, une meilleure qualité des services des juridictions* », a-t-il souligné. On note également, a-t-il poursuivi, une amélioration des conditions de vie des détenus avec la réhabilitation des maisons d'arrêt ainsi qu'un renforcement de la contribution des acteurs non étatiques à la bonne gouvernance et à la défense des droits humains.

En revanche, il a indiqué que des efforts devaient être réalisés pour l'harmonisation du droit positif congolais avec les engagements internationaux en matière de droits humains et pour la mise en confor-

mité de la Commission nationale des droits de l'homme avec les Principes de Paris. En ce qui concerne l'amélioration de la gouvernance électorale au Congo, l'expert français a indiqué qu'ils s'étaient concrétisés à travers le projet multibailleurs intitulé « *Renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques dans le processus électoral au Congo* ». Il a sollicité des efforts supplémentaires dans ce cadre en vue d'élections plus apaisées, transparentes et crédibles.

« *« Le Congo offre actuellement, en dépit de quelques manquements, une meilleure qualité des services des juridictions »*

Le chef de la section Économie, bonne gouvernance et secteurs sociaux de la délégation de l'Union européenne au Congo, Mattéo Sirtori, s'est félicité du travail réalisé

par Pierre Weiss. Ces résultats, a-t-il ajouté, aideront le Pareda à ajuster le tir dans le cadre des activités inscrites au programme des deux ans qui restent au projet.

À la question de savoir si un projet similaire serait financé au Congo par l'Union européenne après 2016, Mattéo Sirtori a répondu : « *Le projet a encore des activités à réaliser concernant, par exemple, la révision des codes juridiques ; le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus électoral et l'amélioration des capacités d'intervention des ONG de la société civile œuvrant dans les domaines de la défense des droits des femmes, des adolescents et des mineurs... Toutes ces activités se termineront en 2016 et donc le projet ne sera probablement pas renouvelé. Mais l'Union européenne n'arrêtera pas son appui financier au Congo dans le secteur de la justice. Il y aura d'autres projets, dans un autre cadre, qui continueront à appuyer le Congo dans le domaine de la justice.* »

Il a rappelé, en outre, que le projet réalisé avant le Pareda avait aidé le Congo à mettre en place une politique sectorielle de réforme de la justice. Le Pareda accompagne le Congo dans la mise en œuvre de sa politique de modernisation de la justice.

Roger Ngombé

## OPÉRATION « MBATA YA BAKOLO »

## Mise au point du gouvernement de la République du Congo suite à la déclaration du chef de la Monusco

« **Le gouvernement de la République du Congo a entrepris, depuis le 4 avril 2014, une opération de lutte contre la criminalité et le grand banditisme dans certains quartiers périphériques de Brazzaville. Cette opération, dénommée « Mbata ya Bakolo », a conduit à l'interpellation et au rapatriement de près de deux mille ressortissants de la RD-Congo en situation irrégulière**

Redoutant une interpellation, bien d'autres citoyens de RDC ont décidé de quitter volontairement le territoire congolais. Ainsi, près de 130 000 personnes ont traversé le Pool Malebo en direction de leur pays d'origine. Il en reste plus de 400 000 au Congo-Brazzaville. Ces retours massifs et volontaires ont généré une situation humanitaire que les autorités des deux États s'activent à gérer au mieux. À la suite d'une visite qu'il a effectuée le 23 mai 2014 au site de Maloukou, site abritant les ressortissants de RDC rapatriés de Brazzaville, M. Martin Kobler, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC et chef de la Monusco, a déclaré avoir « *reçu des informations sur des violences physiques, des mauvais traitements, des violences sexuelles infligées aux ressortissants de RDC* ». Il a affirmé en outre que des enfants étaient poussés à la noyade et que des femmes accouchaient sur la plage. M. Martin Kobler a conclu en faisant l'injonction à la République du Congo que « *cessent immédiatement les expulsions des ressortissants de RDC vivant au Congo* ».

La République du Congo est surprise par ces déclarations grossières et outrageantes. Le gouvernement congolais voudrait rappeler que la République du Congo est membre actif de l'ONU et qu'en cette qualité il abrite sur son territoire toutes les institutions du système des Nations unies. M. Martin Kobler, qui n'est ni coordonnateur de ces institutions, ni consul du Congo, aurait été bien inspiré de vérifier ses allégations auprès de ses collègues accrédités à Brazzaville, lesquels ont été associés aux opérations d'assistance humanitaire organisées à Brazzaville. Le gouvernement de la République du Congo demande à ce que la retenue soit davantage observée et que la raison l'emporte sur la passion dans la gestion d'une question aussi sensible et qui implique la préservation de l'entente et de la concorde entre les deux peuples de RDC et du Congo. Le gouvernement congolais rappelle que les résultats de l'opération sont disponibles. Il rappelle en outre que les deux pays sont dotés de mécanismes bilatéraux de gestion et de règlement des crises qui ont fait la preuve de leur efficacité tout au long de leur histoire commune.

Dans ce sens, une session de la Commission spéciale de défense et de sécurité entre les deux pays se tiendra dans les prochains jours à Kinshasa, et nous sommes convaincus que dans ce cadre seront trouvées les solutions les plus appropriées pour le rétablissement urgent de la confiance et le renforcement de l'amitié et de la fraternité entre les deux peuples et les deux États. »

## ANNONCE LEGALE

« SGI CONGO »  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE UNIPERSONNELLE  
Au capital de 1.000.000 de FCFA  
Siège social sis à Brazzaville,  
47 Avenue de la Base, Quartier Batignolles, République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du vingt-deux avril deux mil quatorze, reçu par Maître Salomon LOUBOULA, notaire sis, au 1er étage de l'immeuble « Résidence de la plaine », place du marché de la plaine, Centre-ville, BP : 2927, Brazzaville, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
Objet : L'exploitation d'un ou des bureaux d'ingénieurs-conseils ;

La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous les objets similaires, connexes ou complémentaires ;

Et plus, généralement toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Dénomination : SGI CONGO  
Siège social : 47 Avenue de la Base, Quartier Batignolles, Brazzaville  
Capital : Un million (1.000.000) de FC FA, divisés en cent (100) parts sociales d'une valeur de dix mille (10.000) chacune, numérotées de 1 à 100 entièrement libérées et toutes attribuées à l'actionnaire unique.

Durée : 99 années, à compter de l'immatriculation de la société au RCCM.  
Gérance : Monsieur Pierre GERVASON, demeurant au n°47 Avenue de la Base, Quartier Batignolles, Brazzaville

Registre du commerce : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Brazzaville le six mai deux mil quatorze sous le n° CG/BZV/14/B68.



Recherche pour son client, important groupe international, leader dans la logistique et le transport, fortement implanté en Afrique, son Directeur des Ressources Humaines.

Force de proposition, sous la responsabilité du Directeur Général, vous présentez des solutions innovantes, pilotez le management et le développement des Ressources Humaines : de la gestion des compétences, à la paie, en passant par le recrutement et la formation.

- Membre du Comité de Direction, vos principales activités seront :
- élaborer la politique RH des entités pays, suivant la stratégie définie par le Groupe,
  - conseiller les opérationnels et les assister en matière de développement RH
  - superviser la gestion et le suivi des relations sociales
  - définir et mettre en œuvre la politique de recrutement, en collaboration avec les cabinets de conseils : analyse des besoins, lancement des actions de recrutement, intégration et suivi des collaborateurs, etc.
  - recueillir les besoins de formation auprès des opérationnels, définit et met en œuvre la politique de formation, il détecte les potentiels, manage la performance et valorise la compétence par une politique de gestion des carrières,
  - contrôler la paie (établissement, traitement, suivi, fiabilité du système) et l'administration du personnel (contrats, gestion du temps, obligations sociales et légales).
  - superviser et animer la communication interne, en collaboration avec le service de communication
  - assurer le reporting RH auprès de la Direction Générale et du Siège

### Profil :

A 35 ans, vous êtes Congolais de République du Congo (Congo Brazzaville), riche de 5 à 10 ans d'expérience minimum, dont une grande partie en Afrique, vous souhaitez vous investir dans un poste à responsabilités. De formation supérieure en Management des Ressources Humaines / droit du travail (Bac +5) ou généraliste d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous saurez apporter votre valeur ajoutée dans un groupe en fort développement.

Charismatique, ouvert, rigoureux, vous avez le sens des responsabilités et du travail en équipe. Votre empathie vous rend adaptable et doué en négociation, pour construire des relations de confiance avec tous les interlocuteurs des Ressources humaines. Démontrant une grande capacité de travail et de synthèse, vous savez rendre compte et vous impliquer afin de préserver les intérêts sociaux et légaux de votre entreprise.

**Vous vous reconnaissez dans cette description : écrivez vous !**  
[Kacc.direction@yattoo.com](mailto:Kacc.direction@yattoo.com), avant le 30 mai 2014, uniquement par mail (cv et lettre de motivation)



## DISPARITION

# L'ultime adieu de la nation à Gaston Frédéric Yoyo

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, et son épouse ont assisté le 30 mai, au Palais des congrès, en présence de la famille du disparu et des corps constitués, à la cérémonie officielle d'adieu à Gaston Frédéric Yoyo, conseiller spécial du chef de l'État, décédé le 22 mai à Paris, en France.



Cette cérémonie a précédé le transfert de la dépouille mortelle à Pointe-Noire où se dérouleront les obsèques.

« Au moment où il nous quitte, le conseiller spécial nous laisse le témoignage d'un homme profondément engagé et soucieux avant tout de remplir ses obligations », a souligné dans son oraison funèbre le conseiller du chef de l'État à la vie des Institutions constitutionnelles, Yves Ickonga.

Né le 10 juin 1937 à MPita (Pointe-Noire), de Jean Yoyo et Angèle Mbou-

mba, Gaston Frédéric Yoyo a fait ses études primaires et secondaires à Mouila et Libreville, au Gabon. Il a ensuite accédé à l'Institut des hautes études d'outre-mer en France d'où il est sorti avec le diplôme de magistrat. Sur le plan professionnel, il a été tour à tour directeur général de la société United African Company à Lomé, au Togo, président-directeur général de la compagnie SCKN-Congo, procureur de la République, membre du Conseil supérieur de la magistrature et directeur de cabinet du garde des Sceaux,

L'ultime hommage à Gaston Frédéric Yoyo a été rendu par le ministre de la Justice.

Gaston Frédéric Yoyo a par ailleurs exercé dans la diplomatie en qualité de chargé d'affaires du Congo dans l'ex-République démocratique d'Allemagne et de premier conseiller de l'ambassade du Congo en France. Conseiller du président de la République depuis 2000, Gaston Frédéric Yoyo a été récompensé de plusieurs distinctions honorifiques, dont celle de grand officier dans l'Ordre du mérite congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

## GENDARMERIE

# Ouverture des journées d'instruction pour la compagnie de Brazzaville-Sud

Le 28 mai se sont ouvertes au camp Makala (huitième arrondissement) des journées d'instruction continue afin d'améliorer le niveau de connaissance du personnel de la gendarmerie territoriale de Brazzaville-Sud.

Ces formations étaient inscrites dans le plan d'action 2014 du commandant de la gendarmerie nationale. Pendant trois mois, les personnels de la compagnie de gendarmerie territoriale de Brazzaville-Sud échangeront chaque mercredi sur des thématiques liées à la vie professionnelle. Pour la police judiciaire, par exemple, il sera question de la recherche des infractions à partir des différentes saisies : les plaintes, les dénonciations, sur instruction du procureur de la République, initiatives ou sur ordre de la hiérarchie. De même concernant la réalisation complète d'une enquête judiciaire, avec les auditions, la garde à vue, les perquisitions, le transport sur les lieux et les constatations.

En police administrative, il sera question de la circonscription à partir de la surveillance générale ainsi que des relations avec les différents autorités administratives et leurs représentants.

Enfin en renseignements, la thématique sera la recherche, le traitement et la transmission d'un bulletin de renseignement quotidien.

Chaque module sera entériné par un exercice de synthèse pour s'assurer du niveau de compréhension et de l'effet final recherché.

Ouvrant la séance, le chef d'État-major de la région de gendarmerie de la ville de Brazzaville, le colonel Bed Florentin Mbika, a rappelé que ces réunions avaient pour but de renforcer et de réaffirmer le caractère de gendarmerie de proximité, qui est une composante fondamentale de l'action policière de la gendarmerie. Elle repose sur deux éléments : la brigade territoriale et la surveillance générale, parce que, a-t-il ajouté, les missions de la gendarmerie privilégient la connaissance approfondie des lieux et des personnes. Et là, a-t-il conclu, il faut des gendarmes professionnels et rompus à la tâche.

Jean Jacques Koubemba

## Contenu local chez TEPC Fin de la formation qualité des entreprises locales à Pointe-Noire

Dans le cadre de sa démarche contenu local, TEPC a lancé en Décembre dernier la formation d'entreprises locales en sur les aspects relatifs à la qualité. L'objectif visé par TEPC était celui d'aider les entreprises locales à mettre en place un système de management de la qualité dans leurs activités.

Le vendredi 23 mai à l'hôtel le FEZ de Pointe-Noire, Mr. Olivier JOUNY, Directeur Business Développement de TEPC a procédé à la clôture de cette formation en présence notamment des différents dirigeants des sociétés concernées. Au total quatorze entreprises représentées par leurs stagiaires respectivement issus des différentes entreprises ont participé à cette forma-

tion, animée la société ATIS Congo.

Dégageant l'importance de cette formation pour la société Total E&P Congo et encourageant l'engagement des entreprises qui ont participé à la formation, Olivier JOUNY, a expliqué que cette formation revêt un intérêt majeur pour sa société. « La formation management de la qualité pour les entreprises locales constitue un axe prioritaire dans le développement des actions menées par Total E&P Congo dans le cadre de sa démarche contenu local. Cette formation permet aux différentes entreprises locales de renforcer leurs standards en matière de documentation et de structurer leurs démarches qualité, autant d'éléments clefs qui



permettront à Total E&P Congo de faire de plus en plus appel à elles. Voici plus de deux ans que la société Total E&P Congo s'est lancée dans cette démarche contenu local qui repose sur trois piliers : l'augmentation de la sous-traitance locale, l'amélioration des outils de production et le renforcement des capacités humaines et entrepreneuriales. La formation management de la qualité, comme celles des superviseurs HSE et de gestion managériale s'inscrivent pleinement dans la stratégie de renforcement des capacités des entreprises locales...», a-t-il déclaré.

Il a saisi l'occasion pour exhorter l'ensemble des stagiaires et les chefs d'entreprises locales représentées à poursuivre la mise en pratique des modules de la formation. « L'objectif visé

par Total E&P Congo est de doter chaque entreprise locale de procédures pérennes et efficaces pour le management de la qualité. Globalement les résultats ont été excellents pour toutes les entreprises et il convient notamment de souligner les remarquables marges de progression effectuées par chaque société. Chaque participant peut être fier du travail accompli et nous sommes heureux de récompenser les trois meilleurs stagiaires et les trois meilleures entreprises sur la base des évaluations de la société ATIS CONGO », a-t-il conclu. A l'issue de son allocution, Mr Olivier JOUNY a procédé avec Mme Léa NDOMBI, Chef du Département Contenu Local, à la remise des certificats aux stagiaires ainsi qu'aux prix des meilleurs stagiaires et entreprises.



## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

## De nouveaux ouvrages pour la faculté des lettres et des sciences humaines

Le responsable des relations internationales de l'université de Picardie Jules-Verne (UPJV) d'Amiens (France), Amal Bernoussi, a remis ce don le 28 mai au doyen de la faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH), le professeur Dieudonné Tsokini.



Amal Bernoussi et le professeur Dieudonné Tsokini

Après avoir offert l'année dernière un premier lot important composé de livres de psychologie, philosophie, linguistique et sociologie, l'UPJV a, une fois de plus, alimenté le fonds documentaire de la FLSH de l'université Marien-Ngouabi (UMNG) de Brazzaville. Réceptionnant les ouvrages, le doyen de la FLSH s'est félicité de l'implication personnelle du recteur de l'UMNG, le prof. Armand Mouyikoua, qui a permis l'aboutissement de ce projet. «Ce don vient renforcer le potentiel d'acquisition des connaissances

de nos étudiants dans les domaines des lettres et des sciences humaines», s'est réjoui Dieudonné Tsokini, remerciant la délégation de l'UPJV conduite par le docteur Amal Bernoussi, accompagné du docteur Joanic Masson, maître de conférences en psychologie clinique.

Cette dotation est le fruit de l'accord de partenariat signé en 2006 entre l'UMNG et l'UPJV. Amal Bernoussi, maître de conférences en psychopathologie, a encouragé les deux parties signataires de cette convention qui a

permis la mise en œuvre de ce projet bénéfique pour les étudiants et l'équipe administrative de l'UMNG.

«Nous ne sommes pas seulement venus pour remettre ces ouvrages, mais aussi pour animer des séminaires et des cours. C'est toujours un réel plaisir et un honneur d'enseigner à l'UMNG. J'espère que cet accord sera fructueux et ira de l'avant, vers des choses beaucoup plus importantes», a-t-il souhaité.

Parfait Wilfried Douniama

## 51 diplômes, titres et grades académiques non reconnus

**Un coup dur pour certaines personnes ayant obtenu leurs diplômes à l'étranger. En effet, la Commission nationale des équivalences, tenue les 27 et 28 mai à la Grande Bibliothèque universitaire de Brazzaville, a donné un avis défavorable à 51 distinctions.**

Sur les 130 dossiers examinés par la Commission nationale des équivalences, 79 ont reçu un avis favorable, dont 5 sous réserve de vérification de l'authenticité des diplômes ; 51 n'ont pas été reconnus par l'État. Le ministre de l'Enseignement supérieur, le prof. Georges Moyen, a indiqué que les membres de la commission avaient appliqué avec courage les textes en

vigueur règlementant l'exercice privé de l'enseignement au Congo.

«Les résultats remarquables que vous venez de nous présenter reflètent la qualité des débats et des échanges riches et constructifs que vous avez engagés. A voir ces résultats, je demeure persuadé que la Commission nationale des équivalences des diplômes, titres et grades académiques est vraiment en bonne voie», s'est-il réjoui, prenant l'engagement d'en rendre compte à ses collègues ministres, membres de la commission. Deux recommandations à l'endroit des ministres de l'Enseignement

Les membres de la commission ont noté, pendant les travaux, que la plupart des protocoles d'accords de coopération passés en matière d'éduca-

tion entre le Congo et les pays partenaires ne contenaient pas de dispositions faisant explicitement référence aux équivalences ou homologations des diplômes, titres et grades académiques. Ils ont également estimé que, dans le contexte de la mondialisation, la mobilité des enseignants et des étudiants était rendue nécessaire. Ainsi, ils ont recommandé aux ministres en charge des enseignements de «veiller à ce que les accords de coopération en matière d'éducation soient assortis des protocoles relatifs aux équivalences des diplômes, titres et grades académiques ; de participer au processus de révision de la convention d'Arusha et d'y adhérer».

P.W.D.

## LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

## Le député Aimé Hydvert Mouagny ouvre des formations qualifiantes des jeunes

Le député de la première circonscription électorale de Moundali, Aimé Hydvert Mouagny a ouvert le 29 mai, des formations qualifiantes en faveur des jeunes des arrondissements 4 Moundali, 3 Poto-Poto et 5 Ouenzé, dans divers métiers.

Ces trois cent premiers jeunes seront formés pendant six mois en électricité, en conduite automobile, en sérigraphie, en art et peinture appliquée. L'élu du peuple promet d'étendre le projet dans les autres arrondissements de Brazzaville. Cette initiative, a dit Mouagny, vise à lutter contre le chômage et l'oisiveté des jeunes.

«Nous ne sommes pas dans une démarche électorale. Nous focalisons notre attention sur la formation des jeunes en divers métiers. C'est notre façon de vous aider à vous détourner des actes répréhensifs. Nous vous rendons utiles dans la société. Muni d'un certificat attestant que vous êtes formés dans un domaine donné, vous avez ainsi la possibilité d'avoir un emploi et de devenir responsable de famille», a-t-il dit aux apprenants, avant de les appeler à respecter le triptyque : assiduité, respect et engagement. Le député les a conviés également à achever leur formation.

De nombreux apprenants ont apprécié cette initiative. Dave Mayindou qui se destine au métier de chauffeur, salue les efforts que fait le député dans le cadre de la formation qualifiante des jeunes. Il a pris l'engagement de parachever sa formation et d'avoir son permis de conduire.

Euseb Mandozi, qui s'est inscrit en art et peinture appliquée, a pensé que vouloir c'est pouvoir dit un adage français. En dépit des difficultés qu'il rencontrera au cours de la formation, il s'efforcera d'obtenir son certificat de fin de formation. Il a remercié le député qui lui a offert gratuitement la formation en peinture appliquée, un métier qu'il aime tant.

Lucienne Gambi qui veut être chauffeur, est plus que déterminée. Elle promet de relever le défi dans ce métier peu pratiqué par des femmes. Elle a encouragé le député de continuer avec de telles initiatives.

Roger Ngombé

## CÔTE D'IVOIRE

## La Standard Bank vise l'Afrique francophone

Installée à Abidjan (Côte d'Ivoire) depuis novembre 2013, la Standard Bank compte s'appuyer sur sa présence dans ce pays d'Afrique de l'Ouest pour élargir son offre au reste de l'Afrique francophone.

« Cette zone est appelée à connaître un boom des investissements dû à l'attractivité exercée sur les entreprises étrangères par les richesses minières et la croissance économique de la région, qui favorisera à son tour la croissance économique des autres branches », indique le groupe bancaire sud-africain dans un communiqué. En ouvrant une représentation en Côte d'Ivoire, la Standard Bank avait déclaré que ces investissements étaient le signe d'une intention délibérée de s'engager en Afrique de l'Ouest francophone en raison de l'appartenance de la Côte d'Ivoire à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa). « Notre bureau en Côte d'Ivoire va servir de tremplin pour pénétrer cette région », a assuré le responsable Afrique de la banque, Greg Goeller. « L'histoire de l'Afrique francophone est réellement en phase avec celle de la redécouverte des richesses minières de la région, après des années d'instabilité politique et de conflits », estime-t-il, considérant la Côte d'Ivoire comme « un parfait exemple de la manière dont le potentiel de croissance économique des pays d'Afrique francophone a pris le pas sur les défis politiques internes ».

## Les défis de la Standard Bank

Outre les pays de l'Uémoa, la Standard Bank prévoit d'étendre ses opérations aux pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

La Cémac et l'Uémoa regroupent 148 millions d'individus et représentent un produit intérieur brut cumulé de 167 milliards dollars. Pour Greg Goeller, l'avantage de ces pays réside dans le fait qu'ils ont une monnaie commune — le franc CFA —, garantie par le Trésor français, tandis que les devises en cours dans les deux unions monétaires sont adossées à l'euro. « Cela offre beaucoup plus de stabilité aux investisseurs du point de vue du risque monétaire », a-t-il expliqué. Si les investissements étrangers directs (IED) en Afrique francophone ont été largement liés au secteur des mines et des ressources — qui compte pour 83,9% de la valeur totale des transactions —, cette situation va évoluer. D'autres secteurs (pétrole, gaz, infrastructures, télécommunications, biens de consommation à croissance rapide, agriculture) vont attirer de plus en plus d'IED à mesure que ces économies vont se développer, a indiqué Greg Goeller.

Il a cité comme exemple la production d'énergie électrique qui représente un terrain d'investissement idéal. À l'exception de la France, une grande partie du monde occidental n'a joué aucun rôle majeur en Afrique francophone, a-t-il indiqué, ajoutant : « Le monde ne peut tout simplement plus se permettre de continuer à ignorer le potentiel de croissance économique de ces pays. »

Noël Ndong

**OFIS**  
RESEAUX & TELECOMS

## LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



✓ NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

✓ AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville

Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville  
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire  
319, Avenue Charles De Gaulle  
Face à l'Hôtel Migitel



## GENRE

# Le Fnuap condamne les mariages précoces en Afrique

Julitta Onabanjo, directrice régionale pour l'Afrique de l'Est et australe ; Benoît Kalasa, directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et du centre ; et Mohamed Abdel-Ahad, directeur régional pour l'Afrique du Nord et les États arabes au Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), ont appelé, dans une tribune, à la fin du mariage des enfants sur le continent.

Pour cette agence onusienne, une fille sur trois, dans le monde, est mariée avant l'âge de 18 ans et une sur neuf à 15 ans dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Si cette tendance se poursuit, chaque année, plus de 15,1 millions de filles deviendront des épouses. « Sur les 41 pays du monde qui présentent un taux de prévalence du mariage des enfants de 30% ou plus, bon nombre sont situés en Afrique. Cette pratique est plus grave en Afrique de l'Ouest où deux femmes sur cinq sont mariées avant l'âge de 18 ans, et une femme sur six est déjà mariée avant d'atteindre l'âge de 15 ans », ont-ils annoncé dans une tribune commune, citant les cas du Tchad et du Soudan.

Ce phénomène est dû, entre autres, à plusieurs croyances et normes sociales, culturelles, religieuses et traditionnelles. À cela s'ajoute la dimension économique. En effet, pour de nombreuses familles vivant dans la pauvreté, le mariage des enfants est une source de revenus et donc une stratégie de survie économique. Ce qui engendre des conséquences graves et préjudiciables pour les filles et pour la société en général. Le mariage des enfants compromet la santé et l'éducation des filles, ainsi que

les possibilités de réalisation de leur potentiel. Les victimes sont exposées à des grossesses et à des accouchements répétés avant d'être physiquement et psychologiquement prêtes. Selon eux, le mariage des enfants est une question de droits humains et de santé publique qui ne peut que donner lieu à des contestations puisqu'il s'agit d'une violation des instruments des droits humains, comme la Convention relative aux droits de l'enfant et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. C'est ainsi qu'ils ont exigé des décideurs politiques du continent de protéger les droits des filles que leurs gouvernements se sont engagés à respecter. « Mettre fin au mariage des enfants permettrait non seulement de protéger les droits des filles, mais contribuerait également à réduire la prévalence des grossesses chez les adolescentes. La tolérance zéro pour le mariage des enfants devrait être notre objectif. L'adoption de lois interdisant le mariage des enfants est un premier pas dans la bonne direction, mais à moins que ces lois ne soient appliquées et soutenues par les communautés, leur impact sera négligeable », ont martelé les représentants du Fnuap.

## Le Fnuap soutient la campagne de lutte contre le mariage des enfants

Pour mettre un terme à cette pratique néfaste, l'Union africaine a décidé de lancer une nouvelle campagne. Elle vise, entre autres, à mettre fin au mariage des enfants en soutenant la politique et l'action dans la protection et la promotion des droits de l'homme, mobiliser la conscience continentale sur le mariage des enfants, éliminer les obstacles et les goulots d'étranglement dans l'application de la loi, déterminer l'impact socioéconomique du mariage des enfants. Enfin, renforcer la capacité des acteurs non étatiques à engager un dialogue et un plaidoyer politiques sur la base de données probantes. « Le Fnuap estime que la campagne de l'Union africaine visant à mettre fin au mariage des enfants représente un tournant dans le combat mené en Afrique dans ce domaine. Nous ne devons plus tolérer que des enfants deviennent des épouses. Le moment est venu pour nous de nous engager à veiller à ce que nos filles puissent réaliser leur plein potentiel », ont conclu les trois fonctionnaires onusiens.

Parfait-Wilfried Douniama

## AFRIQUE CENTRALE

# La BDÉAC participe à la réhabilitation de l'aéroport international de N'Djamena

Sur 24 milliards FCFA du coût global des projets, la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDÉAC) et la Société générale du Tchad (SGT) participent à hauteur 18 milliards FCFA

Le président de la BDÉAC, Michaël Adandé, le directeur général de l'Autorité de l'aviation civile du Tchad (ADAC), Brahim Guihini Dadi, et le directeur commercial de la Société générale du Tchad (SGT), Xavier Girou, ont signé l'accord de prêt relatif à ce projet, le 31 mai au siège de cette Banque sous régionale à Brazzaville.

Les travaux de réhabilitation des infrastructures de l'aéroport Hassan Djamous de N'Djamena concernent, entre autres, le réaménagement et l'extension du pavillon présidentiel puis la rénovation de l'aérogare passagère. Le parking aviation légère sera également renforcé. On note aussi la construction du siège de la délégation de l'ASECNA pour la gestion des activités aéronautiques nationales.

« La réhabilitation des infrastructures de l'aéroport international de N'Djamena permettra d'augmenter sa capacité d'accueil en d'offrant de même, un cadre d'accueil descend aux hautes autorités en visite dans ce pays », a déclaré le président de la BDÉAC, Michaël Adandé. Le directeur général d'Adac a remercié les deux parties d'avoir accepté d'accompagner le Tchad dans la réalisation de cet important projet de réhabilitation. Il estime par ailleurs qu'en apportant ces financements partiels, ces deux partenaires contribuent à la croissance économique de ce pays.

« Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> conférence des ministres africains de transports, les études réalisées à cet effet, ont démontré l'existence étroite entre la croissance économique et le développement des infrastructures de transports en Afrique et partout dans le monde », at-il souligné. Notons qu'outre le volet de modernisation des infrastructures aéroportuaires, ces travaux visent à réunir les conditions d'accueil avant la tenue du sommet de l'Union africaine prévu en 2015 dans la ville capitale. Présentant de façon résumée les activités de cet aéroport, Brahim Guihini Dadi a relevé que le trafic aérien était en forte évolution depuis 2002. Au niveau du transport passager par exemple, le taux de circulation est de 12%. Entre fin 2013 et début 2014, l'aéroport a accueilli cinq nouvelles compagnies qui le desservent.

Lopelle Mboussa Gassia

# Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

**WARID**  
Passer à l'action

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

**BUROTOP IRIS**  
www.burotop.com

**hp**  
GOLD PARTNER

## Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

**+ 1 sac offert**

# 225.000

FCFA \*HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



## DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

# Quelles orientations pour la France ?

**Le Sénat français a rejoint l'Assemblée nationale en adoptant, le 26 mai, le projet de loi et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale.**

Le rapporteur spécial pour l'Aide publique au développement (APD), Yvon Collin, a évoqué un enjeu budgétaire non négligeable, de l'ordre de 6,9 milliards d'euros au titre du budget général, hors affectation de la taxe sur les billets d'avion et de la taxe sur les transactions financières. Cependant il a reconnu qu'« *il y va aussi de l'influence de [la] France et du rayonnement de l'espace francophone* », soulignant précisément l'action de la France, via l'aide au développement, grâce au microcrédit, aux partenariats public-privé, à d'autres voies d'accès au crédit. « *Il s'agit de promouvoir un développement durable dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale, a-t-il expliqué. Au-delà de la démarche altruiste qui est au cœur de l'action humanitaire, nous avons savons que l'avenir de l'humanité est lié à une meilleure répartition entre ceux qui n'ont rien et ceux qui ont beaucoup.* »

Loin d'atteindre l'objectif de 0,7%, la France a consacré en 2013 0,41% de son revenu national brut (RNB) à l'aide au développement. Mais pour Yvon Collin, la crise n'est pas une excuse suffisante dans ce recul, les Britanniques ayant contribué 0,7% du RNB grâce à un consensus dont ils ont su faire preuve. Il a plaidé pour la volonté politique. Il s'est réjoui qu'il ait été inscrit dans le texte le principe d'efficacité et la promotion de la transparence et de la cohérence de l'action de la France. Il a aussi invité ses collègues parlementaires et le gouvernement à l'amélioration de la coordination entre Bercy et le Quai-d'Orsay.

La secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie, Annick Girardin, s'est félicitée de l'adoption à une large majorité, du projet de loi d'orientation et de programmation de la politique de développement et de solidarité internationale. En effet, c'est le premier projet de loi présenté dans ce domaine. « *Il concrétise un engagement de campagne du président de la République et constitue une première étape dans la rénovation de la politique de développement engagée depuis mai 2012 par Laurent Fabius et Pascal Canfin [ancien ministre en charge du Développement, NDLR]* », a souligné Annick Girardin, qui a rappelé les fondements de la politique de développement et de solidarité internationale, à savoir « *la cohérence, l'efficacité et la transparence* ». Une commission mixte paritaire sera chargée d'élaborer une version commune du texte dont le vote de la loi aura lieu dans les prochains jours.

Noël Ndong



## Communiqué de l'Ambassade de France à Brazzaville

L'ambassade de France porte à la connaissance du public qu'aucune des parcelles dont elle est propriétaire sur le site du DCM, Allée du Chaillu au Plateau – centre ville – n'est à vendre.

L'ambassade de France souhaite préciser également qu'elle est seule et légitime propriétaire de la parcelle dite « emprise du Colonel MORLAIX » située à l'adresse D69, Allée du Chaillu.

## IN MEMORIAM

29 Mai 2004 – 29 Mai 2014, Cela fait 10 ans qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui son fils M. Robert Parfait Tchicayan notre bien – aimé Mari et Père. En ce jour de triste anniversaire, la veuve Tchicaya Marie – Jeanne et les enfants Tchicaya prient tous ceux qui l'ont connus et aimés d'avoir une pensée pieuse pour lui. Regrets éternels.



## FRANCE

# Ébranlé par l'affaire « Bygmalion », Jean-François Copé démissionne de l'UMP

**Alors que l'affaire Bygmalion prend de l'ampleur, Jean-François Copé a annoncé, mardi matin, qu'il quittait son poste de président de l'UMP. Un départ qui sera effectif en juin. En attendant l'élection d'un nouveau leader, lors d'un Congrès exceptionnel en octobre prochain, l'Union pour un mouvement populaire sera provisoirement dirigée par un triumvirat Fillon-Raffarin-Juppé. Mais l'avenir s'assombrit pour ce parti politique, en perte de vitesse et de crédibilité depuis la défaite de Nicolas Sarkozy lors des présidentielles 2012.**

Révélee en février 2014 par Le Point, l'affaire Bygmalion a contraint Jean-François Copé à la démission de son poste de président de l'UMP. L'annonce a été faite ce mardi matin à l'issue du bureau politique du parti.

Selon Le Point, dans son édition du 27 février, la société Bygmalion aurait bénéficié « *de juteuses commandes sans appel d'offres et payés rubis sur l'ongle* » pour l'organisation des meetings de campagne de Nicolas Sarkozy en 2012. La somme de 8 millions d'euros est alors évoquée et le parquet de Paris ouvre une enquête préliminaire pour « faux », « abus de biens sociaux » et « abus de confiance ».

En mai, la somme passe à 19 millions d'euros, selon Libération, dont 12, 7 millions pour plus de cinquante « conventions thématiques » qui n'auraient jamais eu lieu, comme en témoigne la plainte pour usurpation d'identité du député Pierre Lellouche, qui découvre avoir été programmé lors d'une des fameuses conventions sans pourtant avoir été prévenu.

### Les révélations de maître Maison-neuve

Lundi 26 mai, l'avocat de la société Bygmalion, Maître Maisonneuve, reconnaît l'existence de surfacturation et de fausses factures, « à la demande de l'UMP » afin d'éviter des dépassements de compte de campagne » du candidat Sarkozy. Contraint par un « chantage économique », Bygmalion adresse ainsi des factures à l'UMP et non pas au président sortant. Une version confirmée dans la foulée par Jérôme Lavrilleux, proche de Copé, ancien directeur-adjoint de campagne de Sarkozy en 2013. Député européen de la zone Nord-Ouest dimanche, il nie l'enrichissement personnel mais assume « sa part de responsabilité » de ces dérives, dédouanant au passage Jean-François Copé et Nicolas Sarkozy. Démissionnaire et imité par l'ensemble de la direction de l'UMP, Jean-François Copé n'en reste pas moins au centre de l'affaire, en raison de ses relations étroites avec les fondateurs de la société d'événementiels Bygmalion, Bastien Millot et Guy Alves, deux

proches. Et de ses fonctions tout au long de la période des faits incriminés.

### Rétrospective...

Né en 2002 de la fusion de plusieurs partis de droite et du centre (RPR, UDF, Démocratie Libérale, Parti Radical,...), l'UMP vit des heures sombres. Depuis la défaite de Nicolas Sarkozy, les affaires s'enchaînent et décrédibilisent ce qui fut, un temps, une machine à gagner et le plus grand parti de France : la guerre Fillon-Copé et la douteuse élection de ce dernier à la tête du parti en novembre 2012, mais aussi le départ des radicaux et des centristes, puis l'annulation des comptes de campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy, qui mettent l'UMP dans une situation financière délicate en juillet 2013. Une levée de fonds parvient à réunir la somme (plus de 10 millions d'euros) en quelques semaines. Mais l'affaire Bygmalion va à nouveau ébranler l'UMP, déjà fragilisée par les tensions internes et affaiblie sur sa droite par les résultats du Front National.

Camille Delourme

## ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

# Fatime-Christiane N'Diaye pense que « Les questions de genre sont au cœur de l'agenda du travail décent »

**En visite de travail à Brazzaville, la spécialiste technique principale Genre pour l'Afrique francophone au bureau régional de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour l'Afrique, Fatime-Christiane N'Diaye, a tenu une séance de travail le 27 mai avec les experts et cadres du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement**

La Sénégalaise était venue au Congo pour s'informer des priorités nationales et des programmes existants, identifier les besoins dans les questions d'intérêt commun, puis présenter l'offre du Bureau international du travail (BIT) en termes d'approches et d'outils en genre. Cette mission visait également à examiner la possibilité d'établir une coopération durable entre le BIT et le ministère en charge des questions des femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin. « *Avec cette visite de travail commence une collaboration avec le ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration. Il nous a semblé opportun de présenter aux responsables et cadres de ce département ministériel les principaux instruments de l'OIT en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde du travail. Le bureau met un accent sur tous les domaines, il n'y a pas un volet qui est privilégié par rapport à un autre. Les questions de genre sont au cœur de l'agenda du travail décent* », a expliqué Fatime-Christiane N'Diaye à



Fatime-Christiane N'Diaye et Raymonde-Arlette Bakou. (© Adiac)

la presse.

Elle a également présenté aux participants les quatre objectifs stratégiques de l'OIT qui sont en relation avec les normes internationales du travail, avec l'emploi et la création des revenus, au dialogue social et à la protection sociale. Ces quatre objectifs qui sont interdépendants, a-t-elle rappelé, se renforcent mutuellement et à l'intérieur de ceux-ci, il faut intégrer les questions de genre. « *Rien n'est privilégié par rapport à l'un et l'autre des objectifs au regard des questions d'égalité des hommes et des femmes. L'OIT lutte pour le respect de ces droits. Je pense que dans chacun des pays, quelque part, il reste encore des disparités de genre. Nous travaillons sur des analyses, l'audit participatif de genre qui permet d'évaluer les questions de genre dans les institutions qui*

*afin d'en faire des recommandations, tout cela, dans le cadre d'une approche participative* », a poursuivi le technicien du BIT.

Les experts et cadres du ministère conduits par la conseillère à la promotion de la femme, Raymonde-Arlette Bakou, ont, quant eux, présenté au BIT leurs besoins pour une éventuelle mobilisation des ressources. Il s'agit précisément du renforcement des capacités des groupements féminins dans la création des coopératives, de la réalisation de l'étude sur l'entrepreneuriat, de l'appui aux groupements féminins, de la formation des formateurs des cadres du ministère sur l'entrepreneuriat féminin, de l'étude sur le travail des femmes ainsi que vulgarisation des textes liés au travail et au droit social.

Parfait-Wilfried Douniama



## ANGOLA

# Les Congolais s'organisent pour donner une meilleure image de leur pays

Basés en République d'Angola où ils œuvrent dans plusieurs secteurs d'activités, notamment celui du pétrole, de l'administration privée et du commerce, les Congolais vivant en République angolaise ont tenu le 21 mai une assemblée générale consacrée à la restructuration du bureau de cette colonie estimée à plus de 400 personnes dans la seule ville de Luanda.

Présidée par l'ambassadeur et plénipotentiaire de la République du Congo en Angola, doyen du corps diplomatique, Jean-Baptiste Dzangué, en présence de l'attaché militaire Mathias Koungou et du deuxième secrétaire chargé des affaires consulaires, Mathias Koungou, l'assemblée, qui a regroupé les filles et fils du Congo basés à Luanda, la capitale angolaise, a permis la mise en place d'un nouveau bureau provisoire composé de dix membres.

Ce bureau, à la tête duquel se trouve Pierrette Mabouana, est composé de Mahoungou Télé, Gauthier Dzambou, Rêve Bakanikina et Dramé Baba, respectivement vice-président chargé de l'organisation et de la discipline, secrétaire général des questions administratives, secrétaire à la mobilisation et communication, et secrétaire aux questions financières et matérielles.

Cette communauté disséminée dans différentes villes angolaises s'illustre, à la différence des autres, par un comportement exemplaire et se veut animée par un esprit d'entraide mutuelle et de solidarité. Outre la solidarité et l'aide entre ses membres, l'un des objectifs fixé par ces Congolais est de lutter contre les antivaleurs par l'observance et le respect scrupuleux des lois et règlements de leur pays d'accueil.

Pour l'ambassadeur, Jean-Baptiste Dzangué, l'initiative prise par ses compatriotes permet ainsi de mieux identifier et cerner les problèmes auxquels peuvent être confrontés ces derniers. C'est ainsi que, tout en les félicitant de leur bonne tenue en Angola, il saluait du même coup leur grande mobilisation et l'accueil réservé au chef de l'État, Denis Sassou-N'Guesso, lors de sa récente visite de travail en terre angolaise.

Par ailleurs, plaçant l'action sociale au cœur de leur action, l'assemblée générale s'est également dotée d'un secrétariat chargé des affaires sociales et d'un autre ayant en charge de l'éducation, la culture, l'art et le sport. Ces deux postes sont occupés par Nuptia Missamou et Rodrigue Ongagna.

Guy-Gervais Kitina

## PARIS/ FRANCE

# Les ambassadeurs africains en poste ont célébré l'Afrique

Comme chaque année, le groupe des ambassadeurs africains en France a marqué la célébration de la Journée de l'Afrique le mardi 27 mai à Paris. Dans le cadre raffiné des salons feutrés de l'hôtel Westin-Vendôme, les représentants du continent ont réuni membres du corps diplomatique, personnalités de la diaspora, du monde politique et industriel français pour un dîner-débat sur le thème « ensemble pour une Afrique unie, forte et prospère »

Henri Lopes, ambassadeur du Congo en France et doyen du groupe des ambassadeurs africains accrédités dans l'Hexagone, a brossé le tableau d'une Afrique devenue un relai de croissance pour le reste du monde, avec des investissements directs étrangers en hausse même dans les secteurs des industries non extractives, l'émergence d'une classe moyenne et une population qui représentera d'ici 2050 un quart de la population mondiale avec 2,5 milliards d'habitants. « La page de l'afro-pessimisme et de la fatigue des donateurs est terminée, a asséné le représentant du Congo, le temps est venu pour nos partenaires de s'associer à nous dans la marche vers la prospérité. » L'ambassadeur n'a cependant pas nié les défis auxquels reste confronté le continent dans de nombreux domaines : intégration régionale, recherche scientifique, appui à la création, formation, parité, éducation, santé et assistance sociale. Avec des mots de solidarité touchants envers le peuple de Centrafrique, Henri Lopes a également évoqué les



Des ambassadeurs africains lors de la cérémonie en France

crises qui mettent en danger la paix dans certaines régions d'Afrique et l'existence même des États qui sont troublés.

## « Adapter la politique de développement de l'Hexagone aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle »

La toute nouvelle secrétaire d'État au développement du gouvernement français, Annick Girardin, faisait son baptême du feu au milieu des ambassadeurs d'un continent qui concentre l'essentiel de l'aide publique au développement (APD) de son pays. Aulendemain de l'adoption de la première loi sur l'APD de l'histoire de la cinquième République, qui fixe ses orientations dans un cadre d'action cohérent et concerté avec pour ambition « d'adapter la politique de développement de l'Hexagone aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle ». Pour Annick Girardin, la France souhaite bâtir des partenariats

d'égal à égal avec les États africains et lutter contre l'opacité de l'aide en favorisant la transparence avec, pour corollaire, l'efficacité. La secrétaire d'État a réaffirmé le principe de concentration de l'aide sur l'Afrique et les pays du sud et de l'est de la Méditerranée avec, comme priorités, l'éducation, la responsabilité sociétale des entreprises, le climat dans l'optique du sommet de Paris en 2015, les droits de l'homme et la parité.

Avant le débat, modéré par les maîtres de cérémonie Denise Epote, directrice de TV5 Monde Afrique, et Amobe Mevegue, président-directeur d'Ubiznews, Yves-Thibault de Silguy (vice-président de Vinci), Étienne Angles d'Auriac (président de Total Angola), Christophe Farnaud (vice-président de Thales) ont présenté les activités de leurs groupes respectifs en Afrique.

Rose-Marie Bouboutou

## FAUX FILTRES = VRAIS RISQUES

SEUL CFAO VOUS GARANTIT LES PIÈCES D'ORIGINE TOYOTA AUX MEILLEURS PRIX

ORIGINAL



2

1 Le manque de peinture sur la bague du filtre à huile

1

2 L'absence de "Made in Japan" et dans certains cas l'écriture "Use for Japanese car"

2

3 La typographie TOYOTA n'est pas respectée

3

CONTREFAÇON



1

3

Gardez votre véhicule en parfait état avec les pièces d'origine TOYOTA.



Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 17 78 / 06 665 44 65  
Brazzaville : bld Denis Sassou Nguesso, Tél : 05 504 93 33 / 06 665 14 39  
www.cfaomotors-congo.com





## DIPLOMATIE

## Denis Sassou-N'Guesso invité en Chine pour une visite d'État

Le président de la République du Congo est invité à effectuer une visite officielle en Chine pendant ce mois de juin. L'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, l'a annoncé le 28 mai à Brazzaville au terme de l'audience que le président de la République lui avait accordée.

La visite du chef de l'État congolais en Chine s'inscrit dans le cadre des festivités marquant le cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Congo et la Chine. Outre Pékin, la capitale, Denis Sassou-N'Guesso visitera trois autres villes de la République populaire de Chine. «Ce n'est pas la première fois que le Président Denis Sassou-N'Guesso effectue une visite officielle en République populaire de Chine. Mais l'actuelle visite a une signification particulière car, cette année, nos deux États célèbrent le cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays», a déclaré le diplomate chinois à sa sortie d'audience. Guan Jian a, par ailleurs, salué les bons rapports de coopération qui existent entre le Congo et son pays. Il a également indiqué que les deux États fêtaient leur cinquantenaire à un moment tout à fait particulier, car ils ont tous les deux une bonne croissance économique. Selon l'homme d'État chinois, les cinquante prochaines années devraient permettre aux deux pays de promouvoir, développer et consolider leurs relations bilatérales dans tous les secteurs. Rappelons que la République du Congo et la République populaire de Chine ont établi leurs relations diplomatiques en 1964.

Tiras Andang

## CRISE CENTRAFRICAINE

## Catherine Samba-Panza fait le point avec Denis Sassou N'Guesso

La présidente de la transition centrafricaine, Catherine Samba-Panza, a séjourné à Brazzaville. Arrivée le 28 mai, pour une visite de travail de deux jours, elle a fait le point de la situation sécuritaire et humanitaire de son pays avec le médiateur de la crise, Denis Sassou N'Guesso.



Les deux Chefs d'Etat répondant à la presse

«C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je reviens à Brazzaville, je m'y sens un peu chez moi. Je suis venue échanger avec le président Denis Sassou N'Guesso qui est le médiateur de la crise centrafricaine. En tant que médiateur et accompagnateur de cette crise, il nous revient de nous retrouver pour faire le point de l'évolution de la situa-

tion. Je suis donc venue discuter des grandes questions qui préoccupent mon pays et aussi la sous-région», a-t-elle déclaré à sa descente d'avion. Invitée par la presse à commenter la situation qui prévaut ces derniers jours en République centrafricaine, Catherine Samba-Panza a expliqué qu'il y avait désormais une lueur d'espoir même si la situation sécu-

ritaire restait encore préoccupante. Elle a, par ailleurs, ajouté que les autorités centrafricaines mettaient tout en œuvre pour que les premières élections démocratiques soient organisées au mois de février 2015. «Entre le moment où je suis arrivée à la tête de l'État, en janvier dernier, et le moment où je vous parle, il y a eu des avancées significatives.

La situation s'est beaucoup améliorée tant à Bangui qu'à l'intérieur du pays. Mais la situation sécuritaire reste encore préoccupante», a conclu Catherine Samba Panza. Interrogé sur sa méthode de gestion de la crise, Denis Sassou N'Guesso a déclaré que sa stratégie consistait à maintenir le contact avec les autorités centrafricaines, l'Union africaine et la communauté internationale.

«Nous pensons que la RCA est une partie de nous-mêmes. Dans ce cadre, nous faisons tout ce qui est possible pour que la paix et la sécurité reviennent dans ce pays. Nous œuvrons pour que les institutions démocratiques se remettent en place et, surtout, que le peuple centrafricain, qui est aujourd'hui éparpillé dans la sous-région et peut-être même déplacé à l'intérieur du pays, retrouve la paix, la dignité et reprenne la vie comme avant. C'est donc notre mission en notre qualité de médiateur, mais aussi de chef d'État de la sous-région et voisin de la RCA», a souligné Denis Sassou N'Guesso.

Rappelons que Catherine Samba-Panza est à la tête du gouvernement de transition depuis janvier 2014. Elle a succédé à Michel Djotodia. Elle a effectué sa première visite officielle à Brazzaville le 8 février, deux semaines après sa prestation de serment, le 24 janvier à Bangui.

T.A.

AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR



PARIS DONNE DES AILES  
7 VOLS PAR SEMAINE

KWENDA VUTUKA À PARTIR DE

609 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE\_KLM AIRFRANCE.CG

Au départ de Pointe-Noire, tarif toutes taxes comprises au 15/05/2014, hors frais de service, soumis à conditions et selon disponibilités. Offre disponible jusqu'au 20/06/2014. Envolez-vous à partir du 26/06/2014 pour un séjour de 7 jours minimum à 1 mois. Dernier retour le 03/08/2014. Renseignez-vous auprès d'Air France au (+242) 05 531 21 51, auprès de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg. Vol quotidien à partir du 21/06/2014.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AMBASSADE D'ALGERIE  
BRAZZAVILLE



السفارة الجزائرية  
برازافيل

# Célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la République du Congo (1964-2014)

Par **Abdelouahab OSMANE**(\*)

L'Algérie et la République du Congo célèbrent cette année le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

Au cours de ce demi-siècle, les relations bilatérales ont connu un développement soutenu et continuellement sous tendu par l'amitié traditionnelle et indéfectible tissée durant la période des indépendances et de l'émancipation des peuples africains. La visite officielle en Algérie du Président congolais MASSEMBAT-DEBAT, intervenue en juin 1964, avait permis de dessiner les contours d'une relation fraternelle et solidaire entre les deux jeunes Etats.

L'Algérie et le Congo œuvrent perpétuellement au renforcement des relations de coopération dans le but de les hisser au niveau des liens politiques et toujours au bénéfice mutuel de nos deux peuples.

Un cadre juridique riche et varié a été mis en place depuis l'établissement de nos relations diplomatiques.

Dans les décennies 70 et 80, ces relations furent un modèle de coopération Sud-Sud. La création en mars 1982 d'une société mixte de production et de transformation du bois illustre parfaitement le type de relation Sud-Sud que l'Algérie s'efforçait de promouvoir. L'Algérie privilégiant particulièrement la dimension humaine dans sa coopération en étant l'un des premiers pays à ouvrir les portes de ses Universités et de ses Ecoles spécialisées (Police, Protection civile, Défense...) aux étudiants et stagiaires congolais contribuant ainsi à la formation des futures élites de ce beau pays. Je sais l'émotion que suscite ici au Congo le seul fait de citer l'Ecole militaire interarmes de Cherchell, l'Ecole de Police de Châteauneuf, l'E.N.A d'Alger, l'Ecole de la Protection civile et des sapeurs-pompiers, Polytechnique, l'Institut de Planification et de statistiques, la Faculté de Droit de Ben aknoun, Oran, Blida, Sétif, Constantine... Je me félicite que cette tradition se perpétue et qu'entre 30 et 40 bourses d'Etudes en Algérie sont accordées annuellement à la République du Congo sœur. 33 places pédagogiques sont annoncées pour l'année académique 2014-2015.

Les situations difficiles qu'ont connues nos deux pays dans les années 90 ont quelque peu freiné l'élan prometteur de cette coopération fructueuse et exemplaire.

Aujourd'hui, nos deux pays sortis victorieux de ces douloureuses épreuves, au prix d'immenses sacrifices, et débarrassés de ces années de braise, ressentent plus que jamais le besoin de relancer cette coopération et de valoriser la complémentarité de nos économies émergentes.

Il est temps de faire un bilan approfondi de cette coopération afin de dégager des perspectives à court et moyen termes à la hauteur du potentiel et des atouts économiques de nos deux pays et des aspirations de nos deux peuples.

Nos relations commerciales restent relativement modestes mais nos deux pays disposent de ressources importantes et susceptibles d'accroître nos échanges. Le retour annoncé de la compagnie AIR ALGERIE augure de lendemains très prometteurs non seulement pour l'activité commerciale mais aussi pour les échanges culturels et humains.

Dans ce contexte, force est de reconnaître que la République du Congo dispose aujourd'hui d'atouts majeurs qui font d'elle un partenaire économique fiable (sécurité et stabilité, bonne configuration macro-économique, amélioration du climat des affaires, infrastructures aéroportuaires, routes...).

Nos deux pays partagent des points de vue similaires sur plusieurs questions d'actualité. L'audience dont jouissent nos deux Présidents, leurs Excellences Abdelaziz BOUTEFLIKA et Denis SASSOU N'GUESSO, sur le plan international, est instamment et



naturellement mise au service de notre Continent pour l'aider à faire face aux défis du présent et du futur.

Ces défis sont immenses et multiples particulièrement dans le contexte mondial actuel marqué par l'exaspération des tensions, la menace terroriste, la récurrence des crises économiques et financières, le recul du multilatéralisme et les effets pervers de la mondialisation. La nécessité d'une mobilisation des énergies et des bonnes volontés africaines n'a jamais été autant à l'ordre du jour qu'actuellement pour promouvoir une Afrique stable, démocratique, prospère, réconciliée avec elle-même, renouant avec le développement et jouissant de la place et du rôle qui sont les siens dans la gouvernance mondiale.

La recherche de solutions véritablement durables aux conflits s'impose avec acuité d'autant plus que l'instabilité profite aux réseaux mafieux, aux groupes terroristes et aux trafiquants d'armes. L'Algérie s'y emploie dans son environnement immédiat. L'Algérie qui participe aux travaux du GIC-RCA appuie la médiation menée par le Président Denis SASSOU N'GUESSO en Centrafrique et salue son engagement en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique. Elle apprécie la prise de conscience des pays de l'Afrique centrale quant à la menace croissante que représente le terrorisme international. L'Algérie souhaiterait que les pays africains se joignent aux efforts visant à favoriser le compromis nécessaire à l'adoption de la Convention globale contre le terrorisme ainsi que du Protocole sur l'interdiction du paiement des rançons aux groupes terroristes.

L'Afrique doit amorcer son émancipation économique sur la base d'un partenariat interafricain, sincère, fécond et solidaire. L'Algérie ne ménagera aucun effort pour promouvoir ce partenariat matérialisé par le NEPAD, qui bénéficie de l'adhésion et du soutien des partenaires étrangers et des institutions financières internationales.

L'Algérie se félicite de l'engagement de la République du Congo, qui fait partie des 8 membres du sous-comité de suivi et d'orientation du NEPAD, en faveur du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique.

L'Algérie, qui dispose de potentialités économiques et humaines fortes, reste une puissance régionale et africaine incontournable. Ecoutée et souvent consultée, force de proposition, l'Algérie par-

ticipe aux débats internationaux de l'heure et apporte sa contribution aux efforts de paix et de développement.

L'Algérie est d'avis qu'il appartient aux peuples de décider souverainement de leur avenir et de choisir librement leurs gouvernants loin de toute manipulation et ingérence étrangère. Elle continue à croire fermement au dialogue et à la médiation comme seuls moyens valables pour régler les conflits. Elle tient à rappeler la pertinence du principe de non changement de gouvernement par la violence. L'Algérie reste attachée aux principes sacrés de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale des pays et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui. Elle est, en outre d'avis, que chaque pays a sa propre réalité sociologique, son propre parcours historique et qu'il appartient, à chaque pays, de mener ses mutations selon le rythme qui est le sien.

La présidentielle du 17 avril 2014, qui a vu la brillante réélection au premier tour du Président BOUTEFLIKA pour un quatrième mandat, s'est tenue, de l'avis même des observateurs internationaux, dans la transparence totale et selon les standards internationaux en matière d'élections démocratiques. Six (06) ressortissants de la République du Congo ont fait partie de la mission d'observation de l'UA des élections présidentielles en Algérie.

Pour conclure, je voudrais rendre un hommage appuyé à tous les acteurs congolais et algériens qui ont œuvré pour le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays tout au long de ces cinquante dernières années. Nous continuerons à croire en l'avenir de cette relation car elle est profonde et sincère.

Je transmets mes salutations à mes valeureux compatriotes qui participent au développement économique du Congo.

Je renouvelle mes sincères vœux de bonheur, de paix et de prospérité au peuple congolais frère !

**Vive l'amitié algéro-congolaise !**

**(\*) Ambassadeur d'Algérie en République du Congo**

**et en République Centrafricaine**



ENVOYEZ DE L'ARGENT

VERS LES PAYS DE LA

CEMAC

À PARTIR DE...

F cfa HT\*

3000

BAISSE  
DES TARIFS



Envoyez de l'argent à partir de 3 000 F cfa vers les pays de la zone CEMAC :

Le Cameroun, le Gabon, la Guinée-Equatoriale,  
la République Centrafricaine et le Tchad.

**WESTERN  
UNION** **WU**™

*moving money for better*

• Transfert d'Argent •

*L'argent en mouvement pour le meilleur*

\*Tarifs hors taxes en vigueur depuis le 15 mai 2014 et sujets à changement sans préavis. Voir les détails en agence.

© 2014 Western Union Holdings, Inc. All Rights Reserved



## AFRIQUE/EUROPE

## La pression migratoire sur l'Italie ne faiblit pas

**Rome rappelle l'Europe à ses responsabilités et à ses obligations de solidarité, estimant injuste que la Péninsule fasse face seule à un problème humanitaire de vaste ampleur.**

C'est le ministre de l'Intérieur qui l'a révélé : depuis le début de l'année, 40 000 migrants sont montés à l'assaut des côtes italiennes. « La plupart des migrants, a dit M. Angelino Alfano, demandent de la protection. Nous avons donc l'obligation de les accueillir, mais cette obligation est pour toute l'Europe, pas pour un seul pays. » Le ministre de l'Intérieur est convaincu qu'une réponse efficace passe aussi par le renforcement de Frontex, le dispositif européen de surveillance aux frontières, notamment maritimes, dont il réclame par ailleurs l'implantation du siège de commandement en Italie.

Car la Péninsule est dans une situation intenable. Le pays, aux flancs maritimes larges et faisant frontière avec le nord de l'Afrique par lequel passe la multitude des candidats à l'émigration, est aux avant-postes de la poussée migratoire. L'approche de la bonne saison, l'été, est pour elle synonyme d'angoisses. Les réseaux de clandestins profitent de la période chaude et des mers calmes pour lancer sur la Méditerranée une flottille de vieux bateaux pour convoyer vers les côtes de Sicile surtout des milliers de migrants fuyant misère et guerres. C'est aussi, hélas, la saison des drames. La petite île méridionale de Lampedusa, en Sicile, ne sait plus compter le nombre de morts par noyade, les cadavres de clandestins repêchés par les marins ou retrouvés sur les plages.

### 17 migrants enterrés en Sicile

Encore mardi, la ville de Catane, toujours en Sicile, a procédé à l'enterrement de 17 migrants morts dans le chavirement de leur embarcation en Méditerranée. Il s'agit de

Nigériens, de Syriens et d'Érythréens, douze femmes, trois hommes et deux enfants morts dans le désespoir et dont les tombes ne recevront jamais d'épithaphe. Faute de précisions sur leurs religions, un rite interreligieux a été dit pour leur mémoire. Il a été guidé par Mgr Salvatore Cristina, évêque de Catane, et Keith Abdelhamid, imam de la ville. Les paroles du maire, Enzo Bianco, ont été un mélange de dépit et d'impuissante colère. *En août dernier, a-t-il rappelé, notre ville a vécu l'horreur de devoir enterrer six jeunes vies emportées par la tentative de gagner une terre susceptible de les sauver de la faim. Mais ce n'est pas la Sicile qui peut répondre à une telle aspiration, c'est l'Europe. Cette Europe dont la Sicile est la dernière frontière mais qui se mure dans un silence assourdissant face à ces quelque 800 000 personnes qui, sur les côtes africaines, sont prêtes à se lancer à la mer pour se rapprocher de nos terres.*

L'Italie appelle à l'aide : ses centres de regroupement sont, avec plus de 12 000 personnes, au bord de l'implosion. Angelino Alfano est même pour des solutions à la limite de l'humanitaire : « Que la communauté internationale prenne en charge les immigrés ; qu'elle plante des tentes dans le désert pour la première assistance. Il est raisonnable de penser que les flux migratoires ne se ralentiront pas d'ici la fin de l'année », a pronostiqué le ministre. À Rome, mardi, le président italien, Giorgio Napolitano, a invité les ambassadeurs africains à faire en sorte que leurs pays soient conscients de ce défi à partager avec l'Italie.

Lucien Mpama

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

## Le retour politique de Cécile Kyenge !

**L'ancienne ministre de l'Intégration, l'Italo-Congolaise Cécile Kyenge Kashetu, a été brillamment élue députée européenne, coiffant au poteau quelques-uns de ses détracteurs les plus déchaînés.**

Une bonne partie de l'Italie jubile. En France, en Belgique, en Hollande ou en Grande-Bretagne les élections européennes de dimanche dernier semblent avoir libéré les forces que jusque-là les leaders politiques ne fréquentaient qu'en prenant bien soin de regarder si personne ne les guettait. Or, en les plaçant en tête de pays généralement bien ancrés dans l'humanisme politique, les électeurs européens ont donné une respectabilité à certains des partis qui prônaient jusqu'ici des thèses europhobes ou même racistes. Ces partis deviennent des acteurs majeurs de la politique européenne aujourd'hui. Il faudra compter avec eux, d'autant que les formations classiques de gauche ou de droite se sont effondrés ou sont minés par des querelles intestines d'envergure comme en France.

En Italie, la joie de la gauche est totale. Non seulement la Ligue du Nord, le parti ouvertement xénophobe du septentrion italien, n'a pu dépasser les 6,2% de voix mais, surtout, le mouvement dit des 5 Étoiles du comique Beppe Grillo, franchement eurosceptique, que tous les sondages s'accordaient à donner comme le principal vainqueur de cette élection, n'a atteint qu'à peine les 25%. Tous les analystes lui pré-

disaient un boulevard et une solide assise dans la vie politique italienne. Dépité, Beppe Grillo qui s'est offert quelques jours de vacances pour méditer, a dit qu'il ne comprenait pas pourquoi les Italiens lui avaient refusé la victoire : « Il n'y a rien à faire avec ce pays de retraités » Grillo n'est pas connu pour faire dans la finesse quand il prend la parole ! Donc la gauche du Parti démocratique (PD) a triomphé aux européennes qui, en Italie, se doublaient aussi d'un vote aux communes et aux localités. Le PD a raflé même à la droite de Silvio Berlusconi quelques-uns de ses bastions historiques. Le Premier ministre Matteo Renzi, venu au pouvoir en écrasant jusqu'à ses camarades de parti, peut savourer une importante victoire. Il est désormais en mesure de gouverner et de ne pas devoir louvoyer dans la crainte d'un effondrement de la coalition qu'il forme avec une aile dissidente de la droite de Berlusconi. Il a les moyens de gouverner presque seul, et il a désormais les atouts en mains pour que même ses adversaires à l'intérieur du PD lui disent : « chapeau bas, maestro ! ».

### 93.265 de suffrages pour Kyenge

Or M. Renzi n'est pas seul dans ce cas d'euphorie. Dans son entourage, mais un peu à l'écart, l'Italo-Congolaise Cécile Kyenge Kashetu boit littéralement du petit lait. Brutalement écartée (par Matteo Renzi) du gouvernement où elle constituait la première femme africaine à prendre place ; à peine soutenue du bout des lèvres par un PD

dans lequel elle a pourtant placé depuis longtemps ses énergies de militante, Mme Kyenge vient d'être brillamment élue députée européenne PD.

Dans une circonscription du nord-est de l'Italie, celle que des membres éminents de la Ligue du Nord qualifiaient même d'orang-outang, de ménagère égarée en politique, de clandestine à qui on a fait la courte échelle, a passé haut la main l'épreuve du vote. Avec 93.265 de suffrages en sa faveur, celle qui, il y a peu, notait que maintenant les médias lui tournaient le dos alors que les insultes racistes à son endroit redoublaient, peut savourer une victoire au moins sur la Ligue du Nord. Et c'est précisément avec son ton posé qu'elle a répondu aux médias – dont elle redevient la coqueluche – qu'au Parlement européen, elle entend s'occuper encore plus des nouveaux Italiens et des questions d'intégration. Autrement dit, des deux thèmes qui lui ont valu les foudres de la Ligue du Nord ; le silence outré du Mouvement 5 Étoiles et quelques appuis embarrassés dans les milieux de ses propres choix politiques. À son départ du gouvernement formé par M. Renzi en avril dernier, la Ligue ironisait : « Maintenant qu'elle a perdu son boulot, la pauvre, il faut l'appeler Mme Kyenge ». Les médias sont d'accord sur ce point mais pour la raison exactement contraire : maintenant qu'elle devient députée dans un Parlement représentant 28 pays d'Europe, il faut effectivement l'appeler Mme Kyenge...

L.Mp.



NOUS PORTONS À LA CONNAISSANCE DE NOTRE AIMABLE CLIENTELE L'OUVERTURE DEPUIS LE 18 AVRIL 2014 D'UNE AGENCE ECOBANK ADOLISIE

SISE A L'ANGLE DES AVENUES DE L'INDEPENDANCE ET DE LA REPUBLIQUE (QUARTIER BALOUMBOU).

CETTE AGENCE DE PROXIMITE SERA OUVERTE  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 A 16H00,  
LE SAMEDI DE 9H00 A 14H00 LA DIRECTION GENERALE



## CHRONIQUE

## La sauvegarde du septième art en Afrique

Le cinéma africain renaît-il de ses cendres ? Tout porte à le croire, car sur le continent de nombreuses actions sont menées en vue de réhabiliter les salles dans un premier temps et, dans un second, d'apporter les technologies appropriées. Espérons que cette lancée à l'image des quelques exemples énoncés ci-dessous se poursuivra.

Dakar débourse 11,5 millions FCFA pour réhabiliter quatre salles de cinéma, suggérant en même temps un partenariat public-privé qu'elle souhaite symboliser par la rencontre entre autorités sénégalaises et Sandeep Marwah, l'homme d'affaires, producteur de cinéma d'origine indienne. La ville de Dakar annonce en outre que d'autres efforts seront fournis afin que ces salles acquièrent des technologies avancées. Ce sursaut des Sénégalais semble suivi, car susceptible de resusciter le septième art sur le continent.

Les salles Awa (Pikine), Christa (Grand-Yoff), Bada-Ciné (Gueule-Tapée) et Médina (Tilène) ont bénéficié de cette mesure, car, pour le ministre de la Culture et du Patrimoine, « chaque fois que l'on a projeté un film sénégalais, la salle où on l'a montré était remplie ». Il faut également reconnaître un grand mérite au réalisateur Abderrahmane Sissako, dont l'initiative de réhabiliter le cinéma est le leitmotiv de l'association qu'il vient de lancer à Bamako, Des cinémas pour l'Afrique, avec comme illustration le cinéma Soudan qui pourrait retrouver son prestige d'antan et redonner ainsi le plaisir d'aller au cinéma.

À Alger, la salle de cinéma Afrique, une des plus réputées de la wilaya d'Alger, en plein cœur de la capitale, fermée depuis sept ans rouvrira ses portes dans un mois. Ici, les travaux de rénovation exécutés depuis plus d'une année touchent à leur fin, et l'on gage que la salle sera très prochainement opérationnelle ; 23 milliards de centimes ont été nécessaires pour cette rénovation inscrite au budget communal, ainsi qu'une capacité augmentée à 1 500 places.

Les salles Ouarsenis (ex-Français), Alfred-de-Musset et Al-Razi (Caméra), propriétés de la commune depuis 2008 en vertu du programme de récupération des salles de cinéma, connaîtront un réaménagement similaire ainsi que des réseaux d'assainissement fiables. La dernière, qui comprend au rez-de-chaussée un espace pour enfants, servira de projet pilote pour des projections régulières au profit des enfants.

Il faut savoir que l'Algérie comptait à l'indépendance plus de 400 salles obscures en exploitation avant que ce nombre ne tombe à moins d'une vingtaine au début de la décennie écoulée. Aujourd'hui, près de 300 salles de cinéma oscillent entre l'exploitation et la fermeture, 227 relèvent des collectivités locales et des communes, et 26 appartiennent à des privés.

Au Bénin, le ministère de la Culture a engagé la réhabilitation de salles de cinéma à travers la direction du Fonds d'aide à la culture qui a financé les travaux de modernisation. Ainsi la salle Cinéma Concorde, située à Akpakpa à Cotonou, devrait-elle sortir de son état actuel de délabrement. Il faut dire que, selon certaines sources, l'étape de cette salle ne serait que la première d'une série de travaux qui seront bientôt engagés.

Même le Burkina Faso, pays phare du cinéma africain grâce au Fespaco, est confronté au phénomène de fermeture des salles de cinéma. Aussi le projet de rachat, de réhabilitation et de remise en exploitation d'une salle de cinéma à Bobo-Dioulasso est-il considéré comme une providence. Cette seconde ville du pays, avec une population de plus de 600 000 habitants, n'avait plus de salle de cinéma. Le projet vise à remettre en exploitation le cinéma Guimbi, lié à l'histoire de la commune urbaine de Bobo-Dioulasso, situé dans un quartier populaire du centre-ville.

Il faut bien admettre que nombre de villes planétaires servent de vitrines aux cinémas d'Afrique, parmi lesquelles Amiens, Los Angeles, Londres, Montréal, Namur, New York, Venise, Milan, Cannes, etc. Elles se transforment également en lieux de rencontre où l'on évoque les problèmes récurrents du cinéma africain, tels ces réalisateurs du Sud dans leur perpétuelle quête de financement. Mais il faut bien se l'avouer, la sauvegarde du cinéma africain passe inéluctablement par la réhabilitation des salles obscures. Alors, soyons plus solidaires et créatifs pour les réhabiliter !

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

## VATICAN

## Les leaders palestinien et israélien acceptent de venir prier ensemble avec le pape

La rencontre de prière aura lieu le 8 juin prochain. Elle vise à faire progresser la cause de la paix au Moyen-Orient.

Il existe peu d'exemples dans l'histoire où Palestiniens et Israéliens ont prié au Vatican aux côtés du chef de l'Église catholique. Pourtant, ce tour de force est en passe de se réaliser. Le président palestinien Mahmoud Abbas et le président israélien Shimon Peres viennent de confirmer avoir répondu positivement à l'invitation que leur a lancée le pape François le 25 mai, lors de sa visite de trois jours dans leur région.

« La rencontre de prière pour la paix, à laquelle le Saint-Père a invité les présidents d'Israël, Shimon Peres, et de la Palestine, Mahmoud Abbas, aura lieu le dimanche 8 juin, au cours de l'après-midi, au Vatican. Cette date a été acceptée par les deux parties », a confirmé le porte-parole du Saint-Siège, le père Federico Lombardi. La date choisie ne pouvait être ni un vendredi, jour saint musulman, ni un samedi, jour de shabbat pour les juifs. Pour les chrétiens, ce dimanche 8 juin est la fête de la Pentecôte, la troisième

plus importante fête liturgique après Pâques et Noël.

La Pentecôte est pour les chrétiens le moment où, selon la tradition, l'Esprit Saint est descendu sur les apôtres, leur donnant notamment la connaissance des langues des autres. Qu'un tel événement ait lieu ce jour-là est donc déjà en soit une sorte de miracle, vu les difficultés qui pavent le chemin de la paix au Moyen-Orient. Depuis longtemps, le dialogue direct entre Israéliens et Palestiniens est figé, butant sur des préalables inacceptables par l'une ou l'autre partie. Sans jouer les médiateurs, le Vatican, a expliqué le pape lundi dernier, veut inciter les hommes de foi que sont les dirigeants des deux pays en tension à invoquer de Dieu la grâce de la paix, utile aux uns et aux autres. C'est à la fin de la messe du dimanche 25 mai sur la place de la Mangeoire, à Bethléem, que le pape François a annoncé, à la surprise générale, qu'il invitait les présidents israélien et

palestinien à se rendre dans « sa maison » au Vatican. « En ce lieu [Bethléem], où est né le prince de la paix, je désire adresser une invitation à vous, monsieur le président Mahmoud Abbas et monsieur le président Shimon Peres, pour faire monter ensemble avec moi une prière intense en invoquant de Dieu le don de la paix », avait dit le chef de l'Église catholique.

Plus tard, dans l'avion qui le ramenait au Vatican, le souverain pontife a révélé que cette invitation avait été faite en toute improvisation et qu'elle n'avait pas été concoctée au préalable avec les organisateurs de ce voyage historique. « Construire la paix est difficile, mais vivre sans paix est un tourment. Tous les hommes et toutes les femmes de cette terre et du monde entier nous demandent de porter devant Dieu leur aspiration ardente à la paix », avait alors dit le pape dans cet appel sans précédent.

Lucien Mpama

## MANNEQUINAT

## Le concours d'Elite Model Look bientôt au Congo

Le Congo participera pour la première fois aux présélections du concours qu'organisera l'agence Elite à Pointe-Noire et à Brazzaville ce mois-ci.

En séjour à Brazzaville depuis quelques jours, Pamela Tamby, responsable de communication à l'Agence de mannequinat Elite Model Look, se prépare pour le lancement des castings nationaux qui se tiendront dans les deux villes, Brazzaville et Pointe-Noire. « C'est pour la première fois depuis sa création en 1983 que l'agence Elite s'intéresse au continent africain. Jusqu'ici l'on organisait seulement en France, en Angleterre, aux États-Unis mais jamais sur le continent africain. On a décidé d'avoir aussi les beautés noires », a indiqué Pamela Tamby.

### Qui a droit au concours ?

Ce concours qu'Elite lance en Afrique veut donc promouvoir la beauté noire, la beauté africaine. Au programme, trois castings sont prévus : deux à Brazzaville, qui se dérouleront les 14 et 28 juin au Palais des Congrès, et un à Pointe-Noire qui se tiendra le 11 juin. Elite organise chaque année ce concours. Les candidates doivent être âgées de 14 à 22 ans, et mesurer au moins 1m72. Pour toutes les filles mineures, il faut une autorisation parentale pour se présenter ; la participation se fait gratuitement. L'agence Elite travaille en partenariat avec l'agence de communication Africontact que dirige Solange Samba Toyo, cette agence qui œuvre dans l'événementiel mais aussi dans le conseil en communication auprès d'entreprises et organisations internationales. Elle oriente et aide l'agence Elite dans la préparation et le lancement des castings, étant donné qu'Elite ne



Le passage des candidates présélectionnées

connait pas le public congolais et que c'est la première fois qu'elle met le pied sur le sol congolais.

La finale nationale aura lieu le 6 septembre à Brazzaville. La gagnante va concourir en finale africaine avec les filles sélectionnées au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Cette finale africaine se déroulera à Abidjan en Côte d'Ivoire. La gagnante africaine représentera alors le continent africain à la compétition internationale qui regroupera les filles de tous les pays et se tiendra en Chine. « La finaliste internationale bénéficiera d'un contrat de trois ans chez Elite. Elle sera lancée et propulsée internationalement dans les pubs pour les cosmétiques et dans les défilés de mode », a poursuivi Pamela Tamby. Celle-ci a lancé un appel à toutes les jeunes filles de se présenter massivement, l'agence Elite donnant la possibilité aux filles de tous les continents de faire une carrière de mannequin et devenir top model.

Aperçu sur Elite Model Look

L'agence Elite Model Look est une agence basée en France, reconnue comme l'une des agences qui organise le plus grand concours de mannequins au monde. Elle a déjà organisé 800 castings dans plus de 60 pays à travers le monde. L'agence Elite a eu des mannequins très connues comme Cindy Crawford, Gisèle Bündchen, Alessandra Ambrosio, Sigrid Agren, Constance Jablonski, Nyasha Matonhodze, Roberta Narciso, ou Pauline Hoarau. Il est conseillé à toutes les candidates qui se présenteront de rester naturelles, d'opter pour un maquillage léger, une tenue simple et près du corps pour mettre en valeur leur silhouette. Entraînez-vous à défiler en talons de façon à être à l'aise. Les participantes peuvent facilement poster une photo pour participer au concours. <http://www.elitemodellook.com/cg/participez.html> et la page Facebook : <https://www.facebook.com/EliteModelLookCongoBrazzaville>.

Rosalie Bindika



## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Jean-Marie Bamporiki à la tête du groupe parlementaire UNC et alliés

**On croit savoir que le nouveau président apportera sa touche en tant qu'expert en finances publiques dans la gestion de cette plate-forme.**

Après la démission de son président Bitakwira qui n'appréciait plus le climat malsain qui prévalait au sein de la plate-forme, le groupe parlementaire UNC et alliés vient de lui trouver un remplaçant. Le nouveau président du groupe parlementaire UNC et alliés s'appelle Jean-Marie Bamporiki Manegabe, un des fidèles lieutenants de Vital Kamerhe. L'élection de l'intéressé a eu lieu dernièrement au quartier général du parti dans la commune de Barumbu. D'après des sources, la candidature de Bamporiki n'a pas eu de peine à s'imposer parmi les cadres de l'UNC qui lui vouent une grande estime en raison de son potentiel intellectuel énorme. Les membres de l'UNC ressortissants de l'est du pays qui représentent la majorité au sein de ce groupe parlementaire ont certainement pesé dans le choix de



Jean-Marie Bamporiki

Bamporiki présenté comme l'homme de la situation.

Qui est le nouveau président du groupe parlementaire UNC et alliés à l'Assemblée nationale ? L'homme justifie d'un parcours élogieux lorsqu'on sen tient

aux différents postes qu'il a eu à occuper depuis l'obtention de sa licence à l'Université de Kinshasa en 1987 en économie et gestion financière. Analyste financier à la défunte Banque de crédit agricole, il a basculé après à l'Inspection générale des finances où il a évolué jusqu'à la fonction d'inspecteur général. Plusieurs fois conseiller dans des cabinets ministériels, Jean-Marie Bamporiki a été plus tard découvert par Vital Kamerhe alors président de l'assemblée nationale qui en a fait son conseiller financier avant d'atterrir à la direction provinciale de la DEGRAD/Katanga. Son avènement à la tête du groupe parlementaire UNC et alliés réjouit plus d'un et l'on croit savoir qu'il apportera sa touche en tant qu'expert en finances publiques dans la gestion du groupe.

Élu de Kabare dans le Sud-Kivu, il reste une des figures de proue de cette province de qui Vital Kamerhe attend beaucoup en termes de suffrages en perspective des prochaines joutes électorales.

Alain Diasso

## ÉLECTIONS MUNICIPALES ET LOCALES

## L'opposition dénonce des manœuvres visant la prolongation du mandat présidentiel

**Les députés Martin Fayulu et Franck Diongo rejettent le chronogramme publié par l'institution électorale le qualifiant de provocation.**

Le débat continue d'enfler dans la classe politique sur le calendrier des élections urbaines, municipales et locales publié récemment par la Céni fixant en octobre 2015, la clôture de cette première étape du cycle électoral 2013-2016. Des voix ne cessent de s'élever pour soit appuyer la démarche de la Céni soit pour la rejeter. Les acteurs politiques de l'opposition sont les plus volubiles sur le sujet. En plus de tourner en dérision les échéances fixées par la Céni, ils exigent le rejet pur et simple du calendrier électoral jusqu'à en douter de son application effective. À la suite du député Jean-Claude Vuemba qui était parmi les tout premiers à boudier l'initiative de la Céni, c'est aujourd'hui le tour de Franck Diongo et de Martin Fayulu d'enfoncer le clou.

Président du Mouvement lumumbiste progressistes, le député Franck Diongo se dresse contre le calendrier publié par la Céni avec la détermination affichée d'empêcher son exécution. Même crédo du côté du coordinateur de la plate-forme « Sauvons la RDC » qui, tout en rejetant ce calendrier électoral,

réaffirme son engagement à poursuivre son combat contre l'abbé Malumalu via la pétition exigeant son départ de la présidence de la Céni en vertu de l'article 64 de la Constitution. Martin Fayulu, qui parle au nom de son regroupement politique, est d'avis que ce calendrier électoral dissimule mal l'intention de la Céni de prolonger le mandat de Joseph Kabila à la tête du pays. Et pour cause ? Pour l'opposant, en effet, les élections locales telles qu'envisagées par la Céni ont peu de chance de se tenir parce que le fichier électoral actuel « n'est pas fait par rapport aux groupements ». Et d'ajouter que le choix de la Céni de commencer par les élections municipales, urbaines et locales trahit son obstination à allonger le processus électoral avec, pour effet d'entraînement, la prolongation in fine du mandat présidentiel.

Lorsqu'on intègre dans le processus le recensement administratif de la population présenté comme un préalable à la tenue des législatives et présidentielles de 2016 en RDC, il y a lieu, pense-t-il, de douter de l'organisation en 2016 des élections législatives et présidentielles. « Aujourd'hui, on va faire le recensement au Congo, 2.345.000 kilomètres carrés, 73 millions d'habitants, pays pauvre sans infrastructures. Vous allez le faire dans combien de temps ? L'abbé Malumalu fera tout



Martin Fayulu

pour qu'il n'y ait pas d'élection en 2016 et que Kabila demeure éternellement au pouvoir », a-t-il déclaré. Quant à Franck Diongo, il sollicite de la Céni la liquidation avant 2016 de tous les arriérés électoraux de 2011 et l'organisation, sans attermoiements, des élections présidentielles et législatives en 2016 et ce, dans le strict respect des mandats de cinq ans. Comme quoi, l'institution électorale est donc astreinte à respecter ces échéances afin de se dédouaner des intentions malveillantes qui lui sont prêtées essentiellement par une frange d'opposants.

Alain Diasso

## BANK OF AFRICA

## Un crédit de logement à long terme pour sa clientèle

**La structure bancaire a fait cette annonce au cours d'un cocktail afin de permettre à sa clientèle d'avoir accès à la propriété grâce à un crédit qui s'étend sur quinze années.**

La clientèle de la Bank of Afrique (BOA) se réjouit de cette nouvelle salu- taire qui leur permet de disposer d'une propriété, surtout que bon nombre de Congolais ne disposent pas de moyens pour se la procurer. Le séjour à

Kinshasa du 21 au 23 mai des conseils d'administration de six banques du Groupe Bank of Africa de l'Afrique centrale, de l'est et de l'Océan Indien, des directeurs généraux de ces différentes banques ainsi que des dirigeants du groupe BOA a donc permis de juger le développement économique et le potentiel de la RDC. Ainsi, la BOA a donc décidé de lancer un crédit de logement à quinze ans pour sa clientèle. Le cocktail placé sous le signe de la convivialité a été l'occasion pour les dirigeants de la banque d'échanger

avec les clients, de témoigner des avancées bancaires congolaises non seulement sur la réalité bancaire en RDC, mais aussi de partager les difficultés que rencontrent au quotidien les opérateurs économiques.

À l'issue des échanges, les clients de la BOA en sont sortis satisfaits et contents du fait que la banque leur a permis de devenir propriétaire d'un logement. Car pour bon nombre de Congolais, acquérir une parcelle est un parcours du combattant.

Gypsie Oïssa Tambwe

## COOPÉRATION

## La Chine et les économies émergentes africaines changent la donne en Afrique

**Les partenaires traditionnels ont reconnu la nécessité de revoir l'ensemble de leur approche sur les questions de coopération en se basant sur les nouvelles forces en présence dans la région.**

Le géant asiatique a atteint une grande influence en Afrique, au point de représenter un interlocuteur crédible pour les dirigeants africains en matière d'aide financière. Quant aux nouveaux pays africains émergents, ils sont en mesure de s'adresser à des cabinets privés de renommée internationale pour bénéficier d'une expertise avérée. Comme l'a fait remarquer le président de la Banque mondiale (BM), Jim Yong Kim, à son arrivée à la tête du groupe en 2012, il s'est posé des questions sur la pertinence même de son institution et sa place à l'heure où les pays africains peuvent se tourner vers la Chine pour obtenir une aide financière, et un pays comme le Nigéria peut s'adjoindre facilement les services de cabinets de consultants.

Au cours d'une réunion annuelle du Comité de Breton Wood, le Fonds monétaire international (FMI) et la BM ont abordé le point relatif au défi à relever à leur niveau. Il faut tout simplement, ont-ils insisté, « s'adapter ». Et cela va exiger d'importantes réformes, du reste en cours au sein de ces deux institutions. Du côté de la BM, l'on ne craint pas de tout remettre à plat. L'idée est, par exemple, a expliqué Jim Yong Kim, de comprendre la raison de la variation du simple au triple, selon les pays, du coût d'une intervention. Les questions budgétaires ne doivent plus être un mystère : « chacun peut s'exprimer sur le budget, tant qu'il ne s'agit pas de celui de son service », a-t-il soutenu.

Pour la première fois dans son histoire, la BM n'exclue plus de recourir au vote pour définir ses priorités. Et les arbitrages budgétaires doivent être effectués non pas en fonction du budget de l'exercice précédent mais bien des priorités du groupe.

La BM est prête à aider les pays à « effacer des décennies d'erreurs » dans les domaines aussi stratégiques que la santé et l'éducation au regard des besoins énormes pour faire face à la pauvreté et à la vulnérabilité des populations.

Tout le sens de la démarche vise à identifier les innovations les plus intéressantes. Il est question de rendre ces institutions plus efficaces dans le but de conforter leur rôle. Dans ce nouvel élan à imprimer dans la coopération, la BM a souligné l'importance de garder constamment un œil sur la diffusion des connaissances et l'investissement dans les qualifications et la formation.

Il faut, a-t-elle renchéri, encourager systématiquement les initiatives adaptées au contexte et porteuses de croissance. « L'option des réformes courageuses n'est pas écartée par le FMI qui, sous l'impulsion de Christine Lagarde, a placé ces trois dernières années sous le signe de l'adaptation », a-t-elle déclaré.

Le FMI doit mieux prendre en compte les rapports rédigés par ses économistes pour repérer les signes avant-coureurs des crises, notamment celle qui a frappé l'économie mondiale.

La peur de prendre des risques a souvent conduit cette institution à un manque de tolérance vis-à-vis des formes de pensée latérale et des idées non conventionnelles, a-t-elle conclu. Déjà, signe de changement, Christine Lagarde a confirmé le non-recours au « huis clos » lors de la nomination prochaine du directeur général adjoint, en remplacement de Nemat Shafik.

Laurent Essolomwa

## CYCLISME

## Le départ du deuxième Tour du Congo le 16 juin à Kolwezi

**La deuxième édition du Tour du Congo de cyclisme, qui sera lancé le 16 juin à Kolwezi, bénéficiera comme l'édition précédente de l'expertise de Francis Ducreux, organisateur des Tours cyclistes sur le continent.**

Le deuxième Tour du Congo de cyclisme partira le 16 juin 2014 à Kolwezi (environ 200 km de Lubumbashi) dans la province du Katanga, a annoncé le 27 mai à la presse Rachidi Kongolo, premier vice-président de la Fédération congolaise de cyclisme (Fécocyc).

« Nous sommes sous tension car la date approche et nous voulons rester sur notre calendrier. Toutes les commissions sont au four et au moulin pour y parvenir. Nous sommes au point et presque à jour avec les préparatifs », a-t-il déclaré. Il a indiqué que le matériel (casques, genouaies, vélos et autres) octroyés par le gouvernement lors de la première édition du Tour, l'année dernière, est déjà appréché afin de permettre aux coureurs congolais d'être au point. Rachidi Kongolo a assuré que vingt-deux ont manifesté leur volonté de prendre part à cette course cycliste.

Promoteur et organisateur de plusieurs tours cyclistes en Afrique, l'expert français Francis Ducreux va apporter son expertise à la partie congolaise pour l'organisation du Tour, comme il l'avait fait au cours de la première édition. Pour rappel, le premier Tour du Congo de cyclisme avait été remporté par le coureur français Clain Méderic, également désigné meilleur grimpeur de l'épreuve cycliste. Au classement général de cette compétition, le Rwandais Émile Bintouninana s'était adjugé la deuxième place devant le Tanzanien Konda Gerald et le Rwandais Emmanuel Rudahunga. Le premier Congolais, Dukua Bumba, s'était classé septième.

Martin Engimo



## ITALIE-RDC

# Les petits Congolais adoptés sont arrivés en Italie

**Scènes de liesse et soulagement national : les trente et un enfants de République démocratique du Congo (RDC) adoptés par des familles italiennes ont enfin été accueillis à Rome**

Une affaire nationale, voilà ce qu'était devenu au fil des jours le sort de trente et un jeunes enfants de République démocratique du Congo devenus italiens par adoption. Ces enfants auraient dû rejoindre leur pays en décembre. À la veille de Noël, Kinshasa avait stoppé la fête qui se préparait dans les foyers en Italie après la découverte d'abus. Les adoptants italiens n'étaient pas en cause, mais les autorités ont voulu soumettre l'ensemble des dossiers à une analyse plus soignée.

C'est donc au bout de cinq mois de procédure que tout a fini par se dénouer. Mercredi, à 9 h 45, l'avion affrété par le gouvernement italien s'est posé à l'aéroport militaire de Roma-Ciampino avec tous les enfants à bord, des membres d'associations d'adoption et même quelques familles. « Vous voici

finallement à la maison, finallement en famille: bienvenue les enfants! ». Ces paroles émues sont celles d'une personne très symbolique dans cette affaire : Cécile Kyenge Kashetu.

Ministre de l'Intégration dans le gouvernement d'Enrico Letta, Cécile Kyenge Kashetu s'est battue pour l'intégration des minorités. Concernant ces adoptions, elle avait fait un voyage à Kinshasa, chargée de tonnes de vivres et de médicaments, et en était revenue avec la promesse que les dossiers seraient traités en priorité et avec un préjugé favorable. Mais Kinshasa avait tenu à suivre son propre rythme et ne céda pas aux amicales pressions de Mme Kyenge, pourtant elle-même originaire de RDC.

La joie était donc totale en Italie mercredi, après l'arrivée des enfants du Congo. Cette affaire a donné l'occasion aux militants des associations d'adoption de tirer les leçons d'une procédure où misérabilisme et paternalisme ne sont jamais loin. Car dans ce cas comme dans d'autres, les nationaux ont parfois la désagréable sensation de « vendre » leurs enfants à des plus fortunés. Et

d'ailleurs, la presse rapporte fréquemment des situations où ces jeunes enfants connaissent la maltraitance ou le racisme.

Des cas de parents adoptifs irresponsables, qui oublient trop facilement qu'un enfant est un homme ou une femme en devenir, ont également été signalés. L'enfant qu'on adore aujourd'hui aura son caractère personnel demain, ce qui ne justifie pas qu'on lui ressorte la rengaine de l'avoir « tiré du caniveau ». Il n'a rien demandé.

Ces considérations sont à la base de la prudence adoptée par Kinshasa, donnant l'impression de revenir sur sa parole et même de négliger ses engagements internationaux. « Le coup de frein dans les procédures de la part des autorités congolaises a été causé par des irrégularités dans les adoptions dans d'autres pays », a tenu à expliquer Cristina Ravaglia, directrice du département des Italiens de l'étranger et des politiques migratoires au sein de la Farnesina, le ministère des Affaires étrangères à Rome.

Ont notamment été mises en cause, a-t-elle dit, des irrégularités constatées

dans des dossiers d'adoption présentés par des familles françaises et américaines. Lorsque, par exemple, les autorités congolaises ont découvert que l'une des familles adoptantes était un couple homosexuel, elles ont décidé de regarder d'un peu plus près tous les autres dossiers. « Il a fallu de patientes et régulières négociations pour lever le doute de Kinshasa qui réprovoque fortement l'adoption des enfants africains par des couples de même sexe. Depuis septembre, nous nous sommes également tenus en contact régulier avec les familles; nous avons partagé leurs espérances et leurs angoisses », a ajouté la fonctionnaire italienne. De son côté, Maria Elena Boschi, la ministre italienne des Réformes et des Relations avec le Parlement, a expliqué que le voyage, dont elle était, s'est bien déroulé : « Les enfants ont été sages et ils se portent vraiment bien. » Elle a rendu hommage à la collaboration efficace de tous les services impliqués, italiens et congolais, ainsi qu'à l'action des associations d'adoption.

« Les fonctionnaires de la primature et du ministère des Affaires étrangères

ont été exemplaires à Rome. L'implication du Premier ministre Matteo Renzi a été essentielle. Et puis, il faut vraiment remercier le président Joseph Kabila qui a débloqué la situation ».

Maria Elena Boschi se souviendra longtemps de cette affaire. Elle est sans doute la toute première ministre italienne à s'être présentée devant la presse avec des tresses africaines. Elles lui ont été faites pendant le vol. Et la coiffeuse improvisée n'était autre que l'une des adoptées.

« C'est la petite Marta qui m'a tressée. Durant le vol, nous avons joué et nous sommes amusés, mais les enfants ont surtout dormi. À bord, nous avions un pédiatre. Tout s'est bien passé ». La ministre italienne a indiqué que, sur la base de cette expérience, son pays réfléchissait aux questions liées aux adoptions. Voilà, pour qui croit aux augures, une très belle histoire à raconter à trente et un adolescents dans une dizaine d'années. Trente et un jeunes Italiens.

Lucien Mpama

## INTERVIEW

## Thérèse Mbuyi : « En dépit de la stratégie de site fixe, beaucoup de parents viennent vacciner leurs enfants »

Le ministère de la Santé publique par l'entremise de son programme élargi de vaccination organise avec l'appui de ses partenaires dont l'Unicef la campagne intégrée de vaccination contre la rougeole, la polio, le déparasitage au mebendazole et la supplémentation en vitamine A. Au cours d'un entretien qu'elle a accordé aux Dépêches de Brazzaville, Thérèse Mbuyi, infirmière à l'hôpital général de référence de la zone de santé de Kansele, explique comment se déroule cette campagne.



Thérèse Mbuyi

Dépêches de Brazzaville : Les parents sont plus habitués à la stratégie dite de porte à porte, les vaccinateurs viennent vers eux mais avec la stratégie de site fixe retenue pour cette campagne, y a-t-il engouement des parents dans le site de vaccination ?

Thérèse Mbuyi : En tout cas depuis le premier jour, c'est-à-dire le lundi, il y a vraiment l'engouement. Les parents viennent avec leurs enfants à la vaccination. Nous remarquons qu'il y a même des enfants qui viennent seuls pour se faire vacciner d'autres encore viennent avec leurs petits frères. Ce qui montre

que la communauté a vraiment compris l'importance de la vaccination raison pour laquelle elle n'hésite pas à se rendre dans les sites de vaccination.

DB : Chaque jour, quelle est la cible attendue pour chaque antigène ?

TM : Chaque jour, nous devons vacciner trois cents enfants contre la rougeole. Pour la journée du 27 mars, nous avons atteint la cible. Nous avons vacciné trois cents enfants contre la rougeole, deux cents enfants ont été vaccinés contre la polio, deux cents ont reçu la vitamine A et deux cents ont été déparasités. Dans la matinée du 28 mai, nous avons déjà vacciné soixante-dix enfants contre la rougeole.

DB : Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans le déroulement de cette campagne ?

TM : Nous n'avons vraiment pas des difficultés majeures. Mais il faut noter qu'il y a des enfants qui viennent seuls à la vaccination et nous avons des difficultés pour estimer leur âge. Mais grâce aux petites questions que nous leur posons, nous arrivons quand même à estimer l'âge de ces enfants. Toutefois, nous recommandons à ce que les parents amènent les enfants dans les sites de vaccination.

DB : Dans la gestion de vaccin, il n'y a pas de rupture de stock ?

TM : Jusque-là, nous n'avons pas de rupture de stock. Nous avons des vaccins en quantité suffisante et toutes les mesures sont prises pour que nous ne manquions pas des vaccins.

DB : Comment gérez-vous les rumeurs contre la vaccination ?

TM : En tout cas, nous n'avons pas d'échos défavorables sur la vaccination. Les parents viennent après avoir été sensibilisés par les mobilisateurs. S'ils étaient contre la vaccination, ils n'allaient pas venir.

Aline Nzuzi

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## La VSV plaide pour un calendrier basé sur le consensus

L'ONG, qui n'est pas convaincue que les élections telles que prévues dans le chronogramme élaboré par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et publié par son président, l'abbé Malu-Malu, aient lieu, appelle cette institution à changer son fusil d'épaule.



Des responsables de la VSV lors d'une conférence de presse sur l'affaire Chebeya

La Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) se dit est en droit de considérer que la Céni, comme en 2006 avec la CEI, est sur le point d'organiser des élections par défi en écoutant personne sauf la voix de la famille politique du chef de l'État. Dans une conférence de presse organisée le 29 mai à son siège, à Ngaliema, cette ONG a noté que le calendrier des élections locales publié par la Céni est une sorte de ballon d'essai. Ce constat l'amène à conseiller à la Céni de prendre en considération les observations et réactions de l'opinion publique.

Pour la VSV, la Céni devrait publier un calendrier ayant pour seul soubassement le consensus. « Tout compte fait, la VSV demande à la Céni de revoir son calendrier électoral et d'en publier un autre après qu'un consensus soit trouvé entre toutes les parties prenantes au processus électoral sinon, l'abbé Malu-Malu porterait seul la responsabilité de toutes les conséquences qui résulteraient d'un énième chaos électoral », a souligné cette ONG. Selon cette ONG, la population congolaise n'a plus besoin des élections qui déboucheraient sur une énième crise de légitimité après contestations et frustrations électorales ayant pour soubassement la fraude intentionnelle et organisée visant à pérenniser par défi un régime au pouvoir. Les leçons du passé La VSV a noté la nécessité des élections locales. Mais, selon l'ONG, il conviendrait de souligner que le moment choisi par la Céni pour les organiser en l'absence de tout consensus avec les autres parties prenantes au processus électoral semblerait répondre à des agendas cachés à même de nuire aux efforts de paix et à la consolidation de la démocratie dans le pays et d'occasionner d'autres violations des droits de la personne humaine. « Les raisons avancées par la Céni tendant à privilégier les élections urbaines, municipales et locales au détriment des élections provinciales ne convainquent pas encore », a insisté cette ONG. L'association, qui rappelle les violations des droits de l'Homme et autres atteintes aux droits et libertés fondamentales de la personne humaine qui ont ponctué les processus des élections organisées au pays en 2006 et 2001, pense qu'il faut à la Céni de privilégier le consensus afin d'éviter de retomber sur les situations décriées.

Lucien Dianzenza

## ÉDUCATION

## Extension du lycée français René-Descartes

Le projet de construction de deux bâtiments de salles de classe et d'un immeuble résidentiel sur le site de l'Institut français à Kinshasa exigera la mobilisation de dix millions de dollars US. Le Premier ministre Augustin Matata Ponyo s'est déplacé, le 26 mai, personnellement pour saluer les bonnes relations entre son pays et la France sur le site de l'Institut français. Accompagné de l'ambassadeur de France en RDC, Luc Hallade, il a posé symboliquement la première pierre marquant ainsi le début des travaux d'extension de l'école française. Cette étape est l'aboutissement des efforts sans relâche des gestionnaires actuels et passés, a révélé le président de l'Association des parents d'élèves. Selon les statistiques de l'ambassade

de France en RDC, les effectifs ont connu une croissance de 13% au cours de cette année scolaire. L'école a aussi aligné les 100% de réussite au baccalauréat ces dernières années. Autres chiffres, le lycée René-Descartes de Kinshasa est constituée seulement à 40% d'élèves de nationalité française. Pour le reste, l'on compte des Congolais et plusieurs autres nationalités. Le budget à mobiliser pour la construction des bâtiments est assez costaud. Selon les précisions de Luc Hallade, les financements proviendront à la fois de l'agence à hauteur de 2 millions de dollars US mais aussi des prélèvements sur les fonds propres de l'école et des emprunts garantis par le gouvernement français. Pour Matata Ponyo, il s'agit d'une initiative qui arrive au

moment où le pays engage des politiques courageuses dans ce secteur, notamment en matière de recherche d'équilibre entre filles et garçons. La RDC a mis en œuvre un programme de construction de mille écoles chaque année sur fonds propres. À l'occasion de la pose de la première pierre, Luc Hallade a réaffirmé l'intérêt porté par son pays au secteur de l'éducation en annonçant l'appui du gouvernement français dans un projet de renforcement des capacités des enseignants dans près de cinq établissements congolais, notamment en matière de nouvelles technologies. Enfin, d'importants fonds sont mobilisés dans le cadre d'un vaste programme visant également le secteur de l'éducation.

Laurent Essolomwa



TONY BOLAMBA

## « Le débat de 2016 sera clos par le peuple congolais seul »

**Ce leader associatif exhorte, par ailleurs, le gouvernement à se préoccuper davantage des problèmes sociaux de base des Congolais qui ne demandent pas mieux que de vivre en toute décence.**

À la tête du Mouvement pour le Congo (Moco), Tony Bolamba ne rate jamais une seule occasion pour commenter l'actualité politique de son pays et partager ses réflexions avec la communauté. Un exercice routinier qu'il affectionne pour recadrer le débat politique, surtout lorsque celui-ci arpente des sentiers sinueux. Tel est le cas de la récente visite de John Kerry à Kinshasa perçue par une certaine opinion comme une caution à son attachement à la non-révision de la Constitution. Pour certains leaders politiques, en effet, le secrétaire d'État américain a clos le débat de 2016 en plaidant pour le strict respect de la Constitution. Une attitude que Tony Bolamba trouve irresponsable, pas très loin d'un parent qui se réjouirait de voir ses problèmes familiaux être réglés par quelqu'un de l'extérieur. Pour le président du Moco, c'est de bon droit pour ceux qui ont la majorité au Parlement d'amender ou de faire des propositions de loi visant à assurer leur maintien au pouvoir. Il trouve légitime cette démarche d'autant plus qu'elle est garantie par la même Constitution. « C'est à l'opposition de s'organiser pour affûter ses armes afin de faire face aux challenges de la Majorité en perspective des prochains scrutins », fait remarquer Tony Bolamba nullement ému par les propos du diplomate américain. Et d'enfoncer le clou en ces termes : « Le débat de 2016 sera clos par le peuple

congolais seul ».

### Évoquer les problèmes de fond

Commentant le dernier voyage du chef de l'État en France, Tony Bolamba l'inscrit notamment dans le cadre de la francophonie qu'il présente comme « un lien fort » existant entre la France et la RDC qu'il fallait « réchauffer ». Tout en mettant une emphase particulière sur le partenariat économique entre les deux pays qu'il faudrait redynamiser, il ne maque pas de marteler sur les facilités à accorder dorénavant aux potentiels investisseurs. « Il faut alléger les taxes. Il faut que certains de nos dirigeants arrêtent de rançonner les investisseurs. Dans les milieux d'affaires, j'ai de nombreux amis étrangers qui me disent que ce qu'on demande en RDC est exorbitant. C'est pour cette raison qu'ils vont ailleurs », dit-il. D'où son credo pour l'installation rapide d'un gouvernement responsable avec des hommes intègres, patriotes, dotés d'un sens aigu de l'État et qui font de leurs fonctions un sacerdoce.

Sept mois d'attente pour mettre en place le fameux gouvernement de cohésion nationale, Tony Bolamba le trouve excessif au moment où il y a des priorités et des urgences à faire face. Au-delà, il estime qu'il faudrait observer un temps d'arrêt pour discuter des problèmes de fond, notamment le social des Congolais, la santé, l'eau et l'électricité, l'éducation, les salaires, etc. Bref, il exhorte le gouvernement à se préoccuper davantage des problèmes sociaux de base des Congolais qui ne demandent pas mieux que de vivre en toute décence. Et le président du Moco d'épingler le cas d'une jeune fille morte récemment sur une simple opération d'appendicite dans une for-



Tony Bolamba

mation médicale de la place. Un cliché symptomatique de la décadence du tissu médical congolais avec, en sous-bassement, des centres de santé sous-équipés et un personnel moins qualifié. C'est ce genre de débat, pense Tony Bolamba, qui devrait préoccuper la classe dirigeante.

### Moco en phase d'implantation

Au moment où certains leaders politiques se perdent en conjecture sur les scrutins de 2016 jusqu'à en faire une fixation, Tony Bolamba se prépare. La prolongation ou non du mandat de Joseph Kabila paraît être le cadet de ses soucis. Son association qui entend jouer les premiers rôles demain sur l'échiquier national cherche d'ores et

déjà à se donner les moyens de son action. Après l'établissement de son siège à Kinshasa, le Moco s'attelle désormais à l'implantation de ses différents bureaux afin de se rapprocher davantage de ses membres. Association libérale et centriste, le Moco n'est affilié à ce jour à aucune plate-forme associative et préfère encore observer avant de se décider. « Nous signerons le moment venu des alliances en perspective des prochaines élections, mais nous n'allons pas nous associer avec n'importe qui. Nous avons nos objectifs tels que la promotion des valeurs républicaines. Pour l'instant, nous restons dans une position neutre et d'observation. Si alliance il y aura, elle se fera pour le bien de la popula-

tion », précise-t-il.

Il insiste cependant sur le respect de l'identité et des principes du Moco par le regroupement associatif éventuel d'où il pourra s'affilier. Cette association de la diaspora qui entend s'affirmer en tant que tel au pays à l'instar des écologistes en France compte postuler à tous les niveaux des scrutins. « Vous serez surpris », déclare d'un ton ferme Tony Bolamba tout confiant du travail qui s'effectue en amont en annonçant qu'avant le 30 juin, le Moco pourra organiser sa toute première manifestation d'envergure à Kinshasa laquelle manifestation donnera le go de ses activités. Parlant de l'imposition du visa entre les deux Congo qui, d'après certains, dissimulerait une crise qui ne dit pas son nom, Tony Bolamba se veut plutôt rassurant. « Dans la vie des humains et des États, des moments de turbulence existent. Cela ne veut nullement dire qu'ils persisteront. J'ai la conviction qu'entre Brazzaville et Kinshasa, les relations vont se stabiliser. Nous sommes un même peuple et nous avons intérêt à vivre en parfaite harmonie plutôt que divisés », dit le leader du Moco.

Sur l'amnistie accordée à quelques compatriotes, il se félicite de ce dernier développement estimant qu'il est de la latitude de ceux qui en ont le pouvoir d'amnistier qui ils veulent. Cependant, il n'est pas prêt à cautionner l'amnistie d'une personnalité aussi controversée comme Roger Lumbala. Son flirt avec le M23 dont les compatriotes de l'Est ne sont pas prêts à oublier le cauchemar vécu sous son autorité devrait, pense-t-il, dissuader les autorités congolaises à lui refuser l'amnistie.

Alain Diasso

RWANDA-RDC

## Vers un règlement définitif de la question FDLR

**La dynamique devrait pousser vers l'organisation d'un dialogue franc et sincère pour une solution définitive de la problématique rwandaise.**

Après avoir annoncé leur reddition le 18 avril dernier sans trop rassuré au regard des échecs ayant caractérisé leurs premières tentatives, les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) sont finalement passées à l'action le 30 mai en se rendant avec armes et munitions. La cérémonie symbolique a eu lieu dans la petite localité de Kateku à environ 220 km au nord de Goma en présence des représentants de la Communauté de développement d'Afrique australe (Sadc) et de l'envoyée spéciale de l'ONU pour la région des Grands lacs, Mary Robinson. Ils étaient cent cinq ex-combattants des FDLR, tous des jeunes et visiblement contents de tourner la page de leur vie antérieure, à se rendre au cours de cette cérémonie. Près d'une centaine d'armes dont douze lourdes ont été récupérées par la Sadc en présence du président ad intérim des FDLR Victor Biringiro. Un peu partout, on salue ce geste prémonitoire à une paix durable dans la partie est du pays longtemps livrée à la merci de ces combattants qui y sont établis depuis 1994 à la suite du génocide rwandais de triste mémoire. Ces rebelles hutus rwandais sont accusés d'avoir participé au génocide des Tutsi qui a fait au moins 800 000 morts, selon l'ONU. La cérémonie du vendredi est perçue comme une première vague d'un processus de reddition censé être bouclé d'ici vingt-deux jours, a tenu à préciser le gouverneur du Nord-Kivu Julien Paluku. D'après ce dernier, le processus devrait concerner au total huit-cents combattants au Nord-Kivu et près de six cents au Sud-Kivu.

Les combattants ainsi démobilisés, a-t-il ajouté, seront par la suite regroupés à Walikale à l'ouest de Goma avant d'être transférés dans un site de « relocalisation provisoire » à Irebu (province de l'Équateur) où ils pourront choisir de « retourner au Rwanda ou demander asile ». À Kinshasa, l'on se réjouit de ce dernier développement consécutif à la sommation faite aux groupes armés opérant dans l'est du pays de déposer les armes. Pour le porte-parole du gouvernement, cette opération devrait se poursuivre et dissuader le reste de troupes des FDLR réfractaires à la démobilisation à s'engager dans cette dynamique au risque de subir la pression militaire des Fardc. Pour l'heure, les combattants FDLR qui se sont rendus ont été acheminés à Kanyabayonga, plus au sud, où ils seront mis en condition avant d'amorcer la prochaine étape. Ils pourront y être rejoints par leurs familles dans les heures qui viennent. Toutefois, seulement quatre-vingt-dix-sept parmi les éléments démobilisés ont effectué le déplacement de Kanyabayonga, le reste s'étant volatilisé dans la nature au moment de l'embarquement. Après près de vingt années de tentatives infructueuses, l'on croit savoir que cette fois-ci sera la bonne. Cette démarche devrait, de l'avis de la direction de ce groupe armé, conduire à la pacification de l'est de la RDC tout en poussant vers « l'organisation d'un dialogue franc, sincère pour un règlement pacifique et définitif du problème rwandais ».

Alain Diasso

### ATTRIBUTION PROVISOIRE

MARCHÉ DES FOURNITURES N°:003b/AOI/MF/SAN. AFFSOC&ACHUM/13

#### « Acquisition des pulvérisateurs à dos, accessoires et insecticides pour la lutte contre le paludisme »

Le ministère provincial de la Santé, Affaires sociales et Actions humanitaires, autorité contractante.

- Vu la loi n° 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics,  
- Vu l'Edit n° 002 du 9 octobre 2012, fixant les règles relatifs aux marchés publics d'intérêt provincial et local de la ville de Kinshasa ;

- Vu le décret loi n° 10/27 du 2 juin 2010 portant manuels de procédures de la loi relative aux marchés publics,

- Vu l'avis d'appel d'offre du 25 février 2014;  
- Vu l'avis de la commission d'évaluation repris dans le rapport d'évaluation du 14 mars 2014 ;  
- Vu l'arrêté de son Excellence Monsieur le gouverneur n° SC/031/BGV/MINPB-TPI/SMI/2013 du 26 février 2013 instituant les cellules de marchés publics,

- Tenant compte du fait que MEDEXX Diagnostics Gmbh a rempli les conditions de qualification reprises dans l'avis d'appel d'offres du marché lancé le 25 février 2014 et publié le même jour dans Les Dépêches de Brazzaville ;  
- Vu l'avis de non objection n° SC/O 13/DPCMP/Ass.DP/NMN/2014 du 25 avril 2014, ayant sanctionné le rapport d'Evaluation de l'offre ;  
- Toute la procédure en la matière suivie,

Attribue provisoirement le marché ci-haut évoqué à MEDEXX Diagnostics Gmbh, société de droit allemand dont le siège est à Holbeinstr.22, 40237 Düsseldorf en Allemagne, en attendant la finalisation du dossier.

Fait à Kinshasa, le

Vital Kabuiku Bitolo



## REVENDEICATIONS SOCIALES

# La SNDE paralysée par un mouvement de grève du personnel

Depuis le 9 mai, les agents de la direction départementale de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) du département de Pointe-Noire observent un arrêt de travail entraînant un dysfonctionnement dans l'approvisionnement en eau des différents quartiers de la capitale économique.



Un échantillon des grévistes à la direction départementale de la SNDE

Dans ses déclarations des 12 et 19 mai, le collectif des travailleurs de la SNDE du département de Pointe-Noire dénonce, entre autres, des retards répétés dans le paiement des salaires ; une mauvaise gestion de l'entreprise caractérisée par la création et l'existence d'entreprises parallèles (Omni et Yohan) destinées à détourner les marchés de la SNDE ; l'occupation anarchique des terrains et villas de la SNDE situés en centre-ville ; un appel abusif de fonds avec des bons provisoires non justifiés ; la mise en formation

de certains agents de façon sélective et sur des critères personnels ; le recouvrement à la source et au quotidien des fonds par Ecobank dans les caisses de recettes de la SNDE ; les mauvaises conditions de travail, etc. Interrogé sur la question, un agent de la SNDE, sous couvert d'anonymat, a expliqué : « Les grévistes pointent aussi du doigt le non-respect des engagements pris par la direction générale dans le cadre de l'apurement des arriérés de salaire malgré le paiement régulier du forfait État, conformément

aux dispositions du contrat de service pour lesquelles le calendrier prévoit une échéance tous les trois mois en deux ans, à compter de l'année 2014 ; le manque de moyens adéquats de travail des agents ; les voyages répétés du directeur général entraînant des absences prolongées à son bureau... » Rappelons que depuis le déclenchement du mouvement de grève, des agents de la SNDE ont saboté des installations dans certains quartiers de la ville.

Séverin Ibara

## « N'SANGU NDJI-NDJI »

## Le Festival va fêter ses dix ans d'existence

Le festival international des musiques et des arts N'Sangu Ndji-Ndji va fêter sa dixième édition qui se déroulera du 4 au 8 juin prochain, a annoncé son directeur, Claver Mabilia, lors de la conférence de presse qu'il a animée avec Héléne Troffigué, chargée de communication et des relations publiques, le 27 mai à l'espace culturel Yaro, organisateur de l'événement.



Claver Mabilia avec Héléne Troffigué, lors de la conférence de presse

Les organisateurs ont présenté cette dixième édition qui s'annonce exceptionnelle ainsi que l'historique du Festival N'Sangu Ndji-Ndji. Une programmation musicale et artistique riche et variée est prévue pour marquer ses dix ans d'existence. Plusieurs artistes internationaux sont attendus, notamment : le célèbre Ismaël Lô (Sénégal), Saintrick (Congo-Sénégal), Freddy Massamba (Congo-Belgique), Gasandji (RDC-Belgique), le duo Jean-Rémy Guedon et Maryse Ngalula (France-RDC). Il y aura aussi Queen Koumb' (Gabon), Armand Biyag (Cameroun), Naneth (Gabon), Hunguambo (RDC) Frederick Samara Musique (Tchad). De nombreux artistes et groupes du pays y prendront également part comme Brice Mizingou, Hantar Le Lion, Ibra'son Kololo, Racines, Teddy Benzo, Dark side of the moon, Bane B'Siane, Liman/Lit'si, les Argus, So'Kazam et bien d'autres. Plusieurs activités gratuites (concerts, ateliers de pratique artistique, rencontres professionnelles et animations) sont inscrites au programme et

se dérouleront à l'espace culturel Yaro, l'Institut français du Congo, le centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard. Il y a également la soirée du partenaire que la résidence du consul de France à Pointe-Noire abritera ainsi qu'une visite touristique.

Cadre de promotion, de diffusion musicale et artistique, le Festival N'Sangu Ndji-Ndji s'affirme comme un espace d'accompagnement, un relais de diffusion du spectacle vivant et de découverte des jeunes créateurs. En dix ans d'existence, le festival a su mobiliser tous les publics, en particulier les jeunes des quartiers populaires, qu'il veut rapprocher des arts et de la culture. N'Sangu Ndji-Ndji entend œuvrer pour un dialogue des cultures et contribuer au renforcement du vivre-ensemble et de la cohésion sociale au sein des populations de Pointe-Noire, cité économique, cosmopolite et en pleine mutation. « C'est un aspect que nous prenons à cœur », a souligné Pierre Claver Mabilia qui n'a pas manqué d'exprimer

son désarroi quant au manque d'appui des pouvoirs publics et des collectivités locales aux projets culturels et artistiques. « Nous ressentons un pincement au cœur en constatant qu'en dix ans de fonctionnement, le festival n'a été organisé qu'avec des moyens privés ou extérieurs. Et nous ne sommes pas les seuls à vivre cette situation », a-t-il déploré.

Il faut rappeler que N'Sangu Ndji-Ndji est l'un des rares festivals de la ville océane qui a résisté au manque de soutiens, surtout de l'État. Bon nombre d'événements culturels qui faisaient la fierté de la ville océane ont disparu pour cette raison. Pour changer la donne, le festival entend inciter les pouvoirs publics et les collectivités locales à prendre en compte la dimension culturelle dans les politiques de développement. La conférence de presse, qui a été clôturée par une prestation de l'artiste Hantar Le Lion, s'est déroulée en présence de plusieurs partenaires du festival.

Lucie Prisca Condhet

## COUR ROYALE DE JUSTICE DE LOANGO

## La famille Tchiniambi-Nkassi reconnue comme seule dépositaire du terroir de Kanu

C'est ce que stipule le verdict sur le litige foncier qui opposait la famille Tchiniambi-Nkassi à la famille Tchima. Cette décision rendue par la Cour royale de justice de Loango a été officiellement annoncée au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le 25 mai au village Tchicanou, situé dans la sous-préfecture de Hinda.

Rituels Tchikanzi et U'Mbembo, visite des tombes des ancêtres sont, entre autres, les temps forts qui ont marqué ladite cérémonie à l'ambiance conviviale. Celle-ci a réuni toutes les familles présentes sur le terroir de Kanu (situé dans le village Tchicanou) et s'est déroulée en présence des conseillers de sa majesté le roi Moé Makosso IV du royaume de Loango.

C'est en effet le 20 décembre 2013 que le verdict était tombé, après vérification et conciliation des points de vue. La famille terrienne Tchiniambi-Nkassi, ancestralement doyenne du terroir de Kanu, a été reconnue comme seule maîtresse de celui-ci. Les autres familles présentes sur ces terres ont été fait reçues progressivement par elle.

Mais, bien qu'étant seule dépositaire de ce bien, la famille Tchiniambi-Nkassi n'entend pas tout garder pour elle seule, comme l'a souligné Jean-Blaise Tchibouya-Bianief, son président du comité de gestion : « Ces retrouvailles marquent donc la reconnaissance de la famille terrienne Tchiniambi-Nkassi seule dépositaire du terroir de Kanu mais qui sait collaborer avec les familles voisines reçues tout au long de l'histoire de notre vécu. » Les Tchiniambi-Nkassi entendent donc agir tel que l'a instruite le roi lors du verdict et par la voix de son représentant à la cérémonie (le premier vice-président de la Cour royale), qui a réitéré : « Que ceux qui ont gagné ne gagnent pas tout et que ceux qui ont perdu ne perdent pas tout. Il faut garder la paix entre les familles. »

C'est ce qui explique la présence à la cérémonie des représentants de toutes les familles non terriennes présentes sur le terroir de Kanu, à savoir Muanga, Soumbou, Kuni, Tchimanga, Nkata, Tchima, Tchindika, Goudou, Tchinkala et Nsetchi, ainsi que les familles limitrophes : Loukola, Tchidoudou et Tchimimbi Tchimipi. « Que les familles ici représentées trouvent en cette cérémonie l'expression d'une acceptation et d'une considération des autres par la famille Tchiniambi-Nkassi. Dans nos traditions africaines et congolaises, le mbongui est le symbole par excellence de la vie en communauté au-delà des différences », a conclu Jean-Blaise Tchibouya-Bianief.

La cérémonie a aussi connu la présence du représentant du sous-préfet ainsi que des chefs des comités des villages du district de Hinda.

Lucie-Prisca Condhet

## PUBLICATION

## Joseph Mbemba évoque les révélations divines sur le Congo

1960-2010 : Cinquante ans de révélations prophétiques sur la paix est le nom du document-témoignage écrit par Joseph Mbemba, paru aux Éditions LMI à Pointe-Noire.

En éditant ce document, Joseph Mbemba a voulu mettre à la disposition des lecteurs les révélations et messages prophétiques reçus sur le Congo, en particulier sur la paix et les moyens de sa préservation. C'est aussi dans le souci de dire à tous qu'il ne faut jamais mépriser les prophéties qu'il a fait cette publication. « De 1960 à 2010, voici 50 ans que Dieu me parle, soit par révélations, soit par des visions. Dieu a choisi ma modeste personne pour témoigner devant le peuple. Ainsi, j'ai accepté cette mission de porter témoignage, car c'est sa volonté et non la mienne », a dit Joseph Mbemba. La première révélation contenue dans le document est celle faite sur le village Mayongongo dans le Pool en 1960, qui deviendra dix ans plus tard une gare de chemin de fer, appelée aujourd'hui Halte PK-464 Mayongongo. Cette révélation peu banale a été étayée d'une découverte bouleversante : « Avec mes frères du village, nous avons découvert l'empreinte du pied d'un homme taillée sur une pierre se trouvant au bord de la rivière de notre village. » D'autres révélations suivirent, c'est le cas de celle du boulevard Loango faite en 1986 à Pointe-Noire, aujourd'hui lieu symbolique qui a abrité le défilé du 44<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo marquant la célébration des festivités tournantes du 15-Août. Des événements tragiques, tels l'accident ferroviaire de Mvougouti et la guerre

du 5-Juin ont été aussi révélés à Joseph Mbemba avant qu'ils ne surviennent.

Après cette période sombre, Dieu a parlé à Joseph Mbemba à travers des messages de paix à véhiculer dans les villages du Pool, exhortant les bandes armées à l'abandon des armes. La grande révélation sera celle du mardi 9 novembre 2004 à 3 heures du matin quand une voix se fit entendre et dit à Joseph Mbemba : « La paix dans le Pool partira du Kouilou », avant de lui demander de voir les autorités du Kouilou pour la concrétisation avec la définition des différentes étapes de cette longue et exaltante tâche. En 2007, Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque du diocèse de Kinkala réunit en 2007 les fils et filles du Pool à Kinkala. « Ne sous-estimons pas les serviteurs de Dieu. Dieu dans sa souveraineté est libre de transmettre le message à son peuple par la personne de son choix. Le recueil de révélations qui n'est pas le fruit de l'esprit de l'homme que je suis, mais une inspiration divine, peut être un outil mis à la disposition des serviteurs de Dieu qui trouveront l'interprétation qui conviendra afin d'édifier son peuple », insiste Joseph Mbemba. Joseph Mbemba est né à Kinkala dans le Pool vers 1950. Religieux, il a fait partie de plusieurs groupes et chorales à Brazzaville et Pointe-Noire. Il fut choriste dans la chorale de Mouléké à l'église catholique Saint-J.-M.-Vianney au temps de l'abbé Émile Biayenda devenu cardinal en 1973. Boucher de profession, il crée la Coopérative des bouchers pontenégrins en 1981 et en assure la présidence jusqu'en 2009.

Hervé-Brice Mampouya



## AGRICULTURE

## Forum international sur le green business

## Les participants souhaitent des programmes de valorisation des produits locaux

**C'est l'une des recommandations faites à l'issue des travaux de la 5<sup>e</sup> édition de ce forum sur l'économie verte, qui s'est déroulée à Pointe-Noire du 20 au 22 mai, sur le thème : « Les défis de l'économie verte en Afrique : produire, transformer et consommer local et sous-régional »**

Cette 5<sup>e</sup> édition du Forum international sur le green business (FIGB) a été co-organisée par la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des petits métiers de Pointe-Noire -initiatrice du forum-, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le ministère de l'Économie forestière et du Développement durable, la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF), la fondation Génération@venir ainsi que l'Association Pointe-Noire industrielle (APNI).

Axée sur la dimension d'une économie plus durable, l'activité a réuni plus de 500 participants venus des pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique,

y compris le peuple autochtone. Plusieurs sous-thèmes ont été développés à travers des tables rondes et ateliers, notamment : l'entreprenariat et l'innovation dans la sous-région, le potentiel cosmétique au Congo, les programmes et initiatives du secteur privé en faveur de l'économie verte, l'accès à l'énergie renouvelable, la valorisation des déchets, la structuration du réseau de distribution local et sous-régional pour les produits locaux et l'agroforesterie en Afrique centrale.

**Le contenu des échanges**

Pendant trois jours, les participants ont échangé, entre autres, sur les aspects pouvant permettre le développement et la diversification de l'économie verte et partant de l'économie des pays d'Afrique centrale. Il ressort des exposés et débats, que les pays africains disposent d'importantes potentialités qui ne sont malheureusement pas utilisées. Le domaine économique connaît encore plusieurs freins. L'entreprenariat et l'innovation ne connaissent pas encore leur essor et l'agriculture, qui constitue le pilier du développement économique de ces pays, est confrontée à plusieurs pro-

blèmes, notamment : sa non mécanisation, le manque d'accès aux financements pour la réalisation des projets, la présence d'un grand nombre d'intermédiaires dans le circuit de commercialisation... Il a donc été question de voir comment mieux produire pour réduire les importations massives des produits alimentaires, comment répondre à la demande locale sans cesse croissante et comment faire en sorte que l'on consomme local.

Pour produire, transformer et consommer local et sous-régional, les participants ont recommandé la mise en place des programmes de valorisation des produits locaux. Il faut aussi créer un espace de communication spécifique au Forum international sur le green business ; aider à la mécanisation des activités des petits producteurs, en priorisant l'accès à l'énergie ; démocratiser l'équipement solaire ; rendre effectifs et accessibles à différents acteurs le Pavé (Programme d'appui au développement de l'économie verte en Afrique centrale) et le Fonds vert ; organiser l'assemblée générale du REACEV 2015.

**« Pas de développement durable sans une croissance inclusive et directe »**

« La question du développement durable, a indiqué Albert Yuma Mulimbi, président de la CPCCAF lors de l'ouverture du forum, est au cœur des enjeux du développement en Afrique centrale. Elle concerne aussi les populations pauvres et les plus vulnérables », a-t-il expliqué. Selon lui, la diversification de l'économie verte passe par la préservation de l'environnement de manière volontaire « car il n'y a pas de développement durable sans une croissance inclusive et directe suivie d'actions très concrètes ». Et pour Pierre Antoine Gailly, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France, le FIGB apportera des réponses aux questions sur le développement durable. « Nous avons tous la responsabilité de créer un environnement durable et sain », a-t-il déclaré. « Le FIGB est né d'un rêve : celui de voir une économie décarbonnée afin d'éviter d'y superposer une fracture écologique à la fracture numérique. Cette année, le forum a encore franchi un pas avec la mise en place, peu de temps avant la tenue de sa 5<sup>e</sup> édition,

des clusters sur la cosmétique et les déchets », a mentionné Didier Sylvestre Mavouenzela, président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire. Rappelant que le Congo a fait de l'économie verte le premier axe de diversification de son économie, Honoré Tabuna, représentant de la CEEAC, a estimé que « cela n'était pas un choix, mais une voie inéluctable ». Et pour Didier Sylvestre Mavouenzela, « pour que l'économie verte contribue au développement du pays il faut l'engagement de tous ». La 5<sup>e</sup> édition du FIGB ouverte par Henri Djombo, ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, a été clôturée par son conseiller en développement durable, Alexis Menga. La cérémonie a été marquée, entre autres, par la signature de trois accords de partenariat entre les sociétés Solar 21 et Africa Solair, entre la société GCAB et Africa Solair pour l'utilisation de l'énergie solaire, et entre EBS et la compagnie STDC pour la production d'une gamme de machines agricoles sur place. Une exposition-vente de produits locaux par les entreprises et associations de la place, a eu lieu pendant le forum.

**Lucie Prisca Condhet**

## KOUILOU

## Le préfet boucle les visites de terrain

À Tchissanga, à 35 kilomètres de Pointe-Noire, dans la sous-préfecture de Loango (département du Kouilou), se situe le site de Loango Environnement, un centre de traitement et de valorisation des déchets industriels. L'écopôle de Hol Moni a reçu le 27 mai la visite de Fidèle Dimou, préfet du Kouilou.

Loango Environnement est le fruit d'un partenariat ente entre le groupe Ortec et la société Sitrad Congo signé en novembre 2012. Son objectif est de proposer en République du Congo une solution globale de gestion des déchets aux acteurs industriels. Trois types de déchets y sont traités : les déchets industriels banals, les déchets industriels souillés et les déchets industriels dangereux, de type déblais de forage, huiles, etc. avec pour objectif la maîtrise des impacts et la réduction au maximum des risques pour l'environnement.

La visite guidée du site de Loango Environnement, qui s'étend sur un périmètre de 22 hectares, a été faite en compagnie de Gérard Clément, directeur général adjoint, Éric Bedel, chef de site, et d'Yves-Edmond Moe-Poaty, directeur des relations publiques chargé du commercial et des affaires sociales. L'autorité préfectorale a ainsi visité le laboratoire de traitement des déchets, le centre d'enfouissement technique, l'aire de tri, le compacteur des déchets, l'unité de stabilisation, le bassin de solidification de 10 000 mètres cubes, le bassin de stockage et l'incinérateur. « Les déchets, qu'ils soient industriels banals ou spéciaux, sont conditionnés pour l'exportation. Tous les déchets récupérés chez les clients sont vérifiés quantitativement, donc il ne peut y avoir aucun doute



Le préfet visitant les installations de Loango Environnement

compte tenu de notre professionnalisme. La capacité de traitement varie en fonction des déchets. Nous traitons annuellement 1 500 tonnes de déchets industriels spéciaux, 4 500 tonnes de déchets industriels banals, et 35 000 tonnes de déblais de forage », a précisé Éric Bedel.

**Loango Environnement, une première en Afrique subsaharienne dans le traitement thermique des déblais de forage**

Créé en 2007, le centre d'enfouissement, de traitement, de stockage et de valorisation des déchets est agréé par le ministère des Hydrocarbures pour son respect des normes internationales en la matière. Après le traitement par la méthode de stabilisation et de solidification, le centre est passé à la méthode thermique de récu-

pération des huiles qui sont dans les boues de forage. Des huiles prêtes à être utilisées pour divers usages. En harmonie avec les nouveaux investissements effectués, fruit du partenariat gagnant-gagnant Sitrad-Ortec, le site a été pourvu en équipements de pointe en matière de gestion des déchets. « En visitant ce projet, c'est un sentiment de satisfaction que nous avons en tant qu'un des initiateurs du projet Ecopôle de Tchissanga. Notre objectif était d'atteindre certains standards de gestion de déchets. Nous avons réussi à le faire, puisque la gestion des déchets jadis sauvage se fait désormais dans les normes. Avec la dangerosité de certains déchets, on a mis un cadre de gestion des déchets hydrocarbonnés. Nous avons aussi interdit les enfouissements sauvages et les rejets en mer.

C'est ainsi que nous avons commencé à poser certaines normes en nous inspirant de ce qui se fait ailleurs en la matière », a expliqué Valentin Tchibotagoma, directeur rattaché au cabinet du ministre des Hydrocarbures en charge de la cellule antipollution qui s'occupe de questions d'hygiène, de sécurité et d'environnement industriel.

Un satisfecit partagé par Fidèle Dimou, préfet du Kouilou, qui a déclaré à la fin de la visite : « Tout ce qui se dit contre Loango Environnement est une mauvaise campagne. Cette société est la première en Afrique subsaharienne à travailler dans la gestion des déchets industriels de cette ampleur. Nous devons être fiers de ce qui se fait ici puisque cela se passe selon les règles de l'art. D'ailleurs, c'est à peine si l'on se rend compte que l'on traite des déchets ici.

Toutefois, il reste à la société à organiser une politique de communication avec des journées portes ouvertes, par exemple, pour que les uns et les autres se rendent compte de ce qui se fait effectivement à Loango Environnement. »

Dans les quatre villages environnants, la collaboration fonctionne à merveille avec les communautés villageoises puisque près de 10% des travailleurs évoluant sur le site sont issus de ces villages. Un site qui emploie 105 agents tandis que la société a en charge un personnel de 142 travailleurs.

Cette visite met fin à la série de visites guidées effectuées depuis plus d'une semaine par le préfet du Kouilou dans son département en compagnie de ses collaborateurs et des directeurs départementaux du Travail, de l'Environnement et des Mines à MagMinerals Potasse Congo (MPC), à Luyan des Mines Congo, à la Compagnie minière du Congo (Cominco), à la cimenterie de Makola (Cimaf Congo), à Sintoukoka Potash, Loango Environnement. « Ces visites font partie de mes obligations régaliennes. C'est un programme de travail que j'ai accompli, qui consiste entre autres à faire des visites de terrain. Après ces visites, nous pouvons dire que notre département, jadis considéré comme rural, est en train de se moderniser et devient peu à peu un département industriel. Ce que nous venons de faire ne constitue qu'une première étape, beaucoup de sociétés sont implantées dans le Kouilou dans plusieurs domaines tels les forêts, les mines ou la production de pétrole. Nous allons continuer les visites, voir comment les uns et les autres travaillent au développement et à la modernisation du Kouilou », a renchéri Fidèle Dimou.

**Hervé-Brice Mampouya**



### MOTS FLÉCHÉS N°026

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

DIMINUER	SAINT À REIMS	ESPION NUMÉRO 117	COIFFURE FRISÉE	PASSAGE ÉTROIT À LYON	VERTS CHEZ DES HOMMES DE RAIDS CORRIGÉ	ELLE EST PARFOIS PÉTILLANTE
ANESTHÉS-IQUES	ENTRÉES DE GARES	ESTRADE DE BOXE	GARNIE D'ACIER			
			GRATTA UN TEXTILE			
SASSER				VENTILA		
BEAU PAPIER				JEU À JOKER		
			SACRE-BLEU ANCIEN PARTI POLITIQUE			
LUNE INVISIBLE	BON VOULOIR			MOIS DE VA-CANCES		PAR-COURS TOURIS-TIQUE
FLÂNA	RÉSERVE D'ÉNERGIE					
		ELEVÉ AU GRADE SUPÉRIEUR AFFLI-GEANT			SCANDIUM ABRÉGÉ	
					LIER UNE SAUCE	
FEUILLE REVENDI-CATIVE	PLAT INDIEN APPEL-LATION VITICOLE		BELLE DE BRETAGNE			PETIT BOUT DE TERRAIN
			FISSA			
			SIEVERT AU LABO	BARRE DE PORTE HABITANTS D'ISTAN-BUL		
			ACTIVITÉ NOCTURNE		ARME DE ROBIN DES BOIS	
ESPACE URBAIN	INDIGNAIT				CUBE DE BOIS	
	VASE ANTIQUE					
		ILE AVEC PONT MOUS-TIQUE FAMILIAL	ANCIEN JURON			
			IMAGERIE NUCLÉAIRE			
CONTRER	BRAN-CARDS					NETTOIE À FOND
	PRÉPO-SITION					
				ENNUI OU PETIT AIR	DESSUS DE TABLE	
					POUDRE DE BÉBÉ	
ÉLEVÉ			PÂTE À CARREAUX DISTANCE POUR PÉKINOIS			IL EST TOMBÉ À BERLIN
SUR LE DOS				ÉCRAN, MAIS VRAIMENT PETIT	FLEUR BLANCHE	
SIMULÉ	DU DÉBUT				FILET D'EAU DANS LE PRÉ	
			COLLE BIEN		DONT LA PERTE SERAIT DOULOUREUSE	

### SUDOKU N°026

>FACILE

4		3	7	1				6
		8		4	3			
	9	1		3	2		8	
						8	1	2
2	7						5	3
1	8	5						
	1		8	9		6	2	
		7		1		9		
9			4		5	1		8

>MOYEN

		7	4				6	5
2	6	8			3			
		5		6	2			
	4		6	8			2	
6								4
	7			9	4		3	
			8	2		6		
			1			9	8	3
9	8				6	4		

>DIFFICILE

				7				2
	7					1	6	
1		9	4	6		5		7
	3		6	8				
9								3
				9	7		4	
5		6		4	3	8		9
	4	7					5	
2				1				

### MOTS CROISÉS N°026

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

**>HORIZONTALEMENT** 1. Un fait acquis quand un fleuve traverse une région. - 2. La preuve d'un caractère infantile. - 3. Vin d'Espagne. - 4. Tel le scrutin présidentiel en France. - 5. Il fournit un bagage. Une centrale syndicale. - 6. Cause d'embouteillage parisien... Tranchant ou mordant. - 7. Il commence quand l'autre finit. Interjection. Note. - 8. Faisant accélérer le tambour. - 9. Fait un feu. Frappe un grand coup. - 10. Coupe une tête. Non révélés.

**>VERTICALEMENT** A. Soutiens de chefs. - B. Petit cours. Porté préjudice. Bon jus. - C. Morceau qu'on rapporte. Fils de Jacob. - D. On le préfère massif. Étoile de mer. - E. Vent chaud. Il est très regardant. - F. Région antique sise dans l'Iran actuel. A bien montré qu'il n'y avait Pas d'orchidées pour miss Blandish. - G. Membres d'une police auxiliaire. - H. Nappes rustiques. Coupelle sur la paillasse. - I. Il n'y a plus qu'à le tirer pour avoir la vue. Sans rien. - J. Longue distance en bref. Plus vraiment frais.

### MOTS À MOTS N°026

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- DANS + TARD = S \_ \_ \_ \_ \_
- ACRA + AVEN = \_ \_ \_ A \_ \_ \_
- LIEN + PATE = \_ \_ \_ \_ \_ T \_ \_

### SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

#### MOTS FLÉCHÉS N°025

G	B	V	B	F	P
F	R	I	T	E	A
A	T	T	E	N	T
I	N	C	U	L	T
D	M	E	R	L	A
L	I	C	E	A	L
E	O	B	L	E	T
A	S	S	O	L	E
Y	E	U	C	R	A
J	C	D	E	A	L
O	M	I	S	O	R
C	L	A	P	S	P
O	L	E	O	L	E
U	N	I	P	I	S
G	E	L	A	S	M

#### SUDOKU N°025

6	8	4	9	7	1	5	3	2
2	1	9	5	6	3	7	4	8
7	5	3	4	8	2	1	6	9
3	2	7	8	4	9	6	1	5
1	9	6	2	5	7	3	8	4
5	4	8	3	1	6	2	9	7
4	7	5	1	3	8	9	2	6
8	3	2	6	9	5	4	7	1
9	6	1	7	2	4	8	5	3

2	6	8	5	4	9	7	3	1
4	5	7	1	6	3	8	9	2
3	1	9	8	2	7	6	5	4
6	8	5	7	1	4	3	2	9
1	4	2	3	9	6	5	8	7
9	7	3	2	5	8	1	4	6
8	9	4	6	3	1	2	7	5
7	2	6	9	8	5	4	1	3
5	3	1	4	7	2	9	6	8

#### MOTS CROISÉS N°025

D	O	C	T	O	R	E	S	S	E
A	L	L	U	M	E	F	E	U	X
M	O	I	S	I	R	I	D	A	
E	G	O	C	R	I	N	M		
E	R	P	R	I	T	B	I		
S	A	L	O	O	N	I	O		
P	O	I	N	C	O	N	N	E	
R	H	I	N	E	P	A	I	R	
U	E	T	A	R	E	T	A		
A	S	S	E	N	A	N	E	S	

#### MOTS À MOTS N°025

1/ RETROUVER - 2/ AMBULANCE - 3/ CARGAISON.



## PARTENARIAT CULTUREL

## Le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et le Centre mémorial du génocide de Kigali scellent une collaboration

Béline Ayessa et Freddy Mutanguah, hôtes du ministre de la Culture et des Arts Jean-Claude Gakosso, ont livré l'information à leur sortie d'audience, ce 27 mai 2014. Les deux directeurs généraux étaient venus recevoir les orientations du ministre de tutelle avant d'élaborer un plan de travail.

C'est à l'invitation du ministère de la Culture et des Arts de la République du Congo que le directeur général du Centre mémorial du génocide de Kigali (Rwanda), Freddy Mutanguah, effectue cette visite de travail à Brazzaville.

« Nous tissons des partenariats avec d'autres structures culturelles à l'extérieur, et le mémorial de Kigali est l'une de ces structures à l'étranger avec laquelle nous voulons travailler en étroite collaboration. En novembre 2013, un mémorandum a été signé entre les ministres des Affaires étrangères du Congo et du Rwanda. Ce mémorandum stipulait la consolidation des partenariats dans le domaine culturel. Nous avons reçu instruction de nos ministres respectifs d'échanger

avec le Mémorial de Kigali. C'est là tout le sens de la réception, aujourd'hui, du directeur général du Mémorial de Kigali par le ministre congolais de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso », a expliqué Béline Ayessa, directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, ajoutant : « Aujourd'hui, c'est le début. La rencontre avec le ministre de tutelle a permis de fixer les orientations. Après cette rencontre, nous allons avoir des séances de travail avec mon homologue, et nous verrons ensuite comment, sur ces bases, mettre en place un plan de travail permettant à court et moyen terme, mais également à long terme, de contribuer à la consolidation du partenariat entre nos deux institutions. » Le directeur général du Centre mémorial du génocide de Kigali, Freddy Mutanguah, s'est réjoui de l'audience avec le ministre Jean-Claude Gakosso. « Ma satisfaction est d'autant plus grande que pendant l'audience, le ministre de la Culture et des Arts du Congo s'est entretenu au téléphone avec son homologue du Rwanda qui m'a mandaté ici. J'ai vu en lui un homme très ouvert qui va soutenir la coopération entre le Centre mémorial du génocide de Kigali et le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Durant les deux jours qui me restent ici, nous allons réfléchir et définir notre collaboration. » Il a remercié Béline Ayessa qui a initié ce processus de coopération. « Elle a visité le Rwanda et c'était très important que je visite aussi le Congo, spécialement le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, pour que nous soyons à égalité. Je suis sorti de l'audience très édifié. Cette coopération et collaboration seront bénéfiques pour les deux peuples », a conclu Freddy Mutanguah.



Le ministre de la Culture et des Arts du Congo remettant un présent au directeur général du Centre mémorial du génocide de Kigali

Bruno Okokana

## FOOTBALL

## Airtel Congo s'engage aux côtés de la Fécofoot

La Fédération congolaise de football (Fécofoot), le ministère des Sports et de l'Éducation physique et la société de téléphonie mobile Airtel Congo ont signé, le 28 mai, un accord tripartite dans lequel Airtel s'engage à sponsoriser pour une durée de quatre ans renouvelable les équipes nationales congolaises toutes catégories confondues. Une initiative saluée par le président de la Fécofoot.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment le président de la Fécofoot a-t-il apprécié la signature, le 28 mai, de l'accord de sponsoring avec Airtel, le ministère des Sports et la Fécofoot ?

Jean-Michel Mbono (JMM) : À l'heure où le sponsor est devenu l'élément déterminant pour booster une équipe, voire une fédération, la Fécofoot ne peut que se réjouir de cet accord. Il convient de rappeler que, dans le domaine du sport, Airtel a apporté son soutien à la fédération du Burkina-Faso pour les équipes nationales de football toutes catégories. C'est dans ce même cadre que s'inscrit l'accord de sponsoring avec le Congo qui porte exclusivement sur les Diables rouges football catégories cadets, juniors, seniors et football féminin.

LDB : Peut-on dire qu'avec Airtel, le football congolais a trouvé un véritable partenaire ?

JMM : Vous comprendrez que, consécutivement à cet accord de sponsoring, à côté de l'État, pourvoyeur des fonds pour nos Diables rouges toutes catégories, s'associe ou s'ajoute désormais notre partenaire Airtel Congo. Je m'en réjouis et avec moi toute la famille du football congolais. Cependant, je me dois de relever que s'il était important de trouver un sponsor pour les Diables rouges, la préoccupation demeure de conclure des accords de partenariat et de sponsoring avec des sociétés de la place pour la promotion du football congolais au travers des compétitions



Jean-Michel Mbono, à gauche du ministre des Sports, paraphant le protocole d'accord (© )

officielles de la Fécofoot, à savoir : le Championnat national d'élite 1, le Championnat national ligue 2, les compétitions féminines et des jeunes. Ceci est nécessaire et même déterminant pour l'avenir du football congolais.

LDB : Qu'est-ce qui distinguerait les accords pour les compétitions officielles de la Fécofoot de celui conclu pour les Diables rouges ?

JMM : Votre question est pertinente et mérite une explication pour éclairer le public sportif congolais. On ne dira jamais assez que l'équipe nationale est l'étape finale du parcours d'un joueur qui a fait ses preuves dans les compétitions officielles organisées soit dans le pays soit à l'étranger. Cela veut dire que les joueurs, pour être décelés, devraient d'abord participer à une compétition bien organisée. Chacun de nous conviendra que, dans le cas du Congo, l'organisation est encore tâtonnante faute de véritable sponsor, mis à part l'État qui assiste les clubs du

Championnat national d'élite 1. Ce manque avéré mérite d'être comblé rapidement par la recherche de sponsors, et in fine, la conclusion d'accord de partenariat avec les sociétés de la place. Outre Airtel, qui s'est engagée avec les Diables rouges, il existe des sociétés installées au Congo qui pourraient trouver un intérêt incontestable à accompagner le football congolais pour plus de réussite et de progrès par leur sponsoring des compétitions officielles. Je profite de l'occasion pour leur lancer un appel...

LDB : Un mot pour conclure...

JMM : Pour faire court, la Fécofoot, tout en saluant l'initiative heureuse d'Airtel qui fait bénéficier notre pays de son expérience du sponsoring dans le sport, apprécierait que d'autres sociétés en fassent autant et mènent des actions de sponsoring pour les compétitions officielles organisées dans le pays hôte.

James Golden Eloué

## RÉFLEXION

## Le pape François et la paix

Nul ne saurait dire aujourd'hui ce qui naîtra de la prière commune qui doit réunir le 8 juin au Vatican le pape François, le président israélien Shimon Peres, et le président palestinien Mahmoud Abbas. Mais le geste est suffisamment fort pour que l'on tente d'en décrypter par avance les effets.

De tous les conflits qui menacent aujourd'hui la paix dans le monde, celui qui oppose Israéliens et Palestiniens est sans aucun doute l'un des plus dangereux. Cela pour toutes sortes de raisons, dont trois au moins sont explosives : un affrontement religieux larvé mais bien réel qui remonte à l'Antiquité, une dispute territoriale ouverte entre frères ennemis qui ne cesse de s'étendre, et un recours à la violence directe ou indirecte qui s'aggrave inexorablement au fil des ans faute de véritable dialogue entre les protagonistes du drame.

Du chaudron de sorcière qu'est devenu le contentieux entre Israéliens et Palestiniens peut surgir à tout instant un conflit qui mettrait en péril la paix mondiale puisqu'il impliquerait à coup sûr des puissances majeures, provoquerait inévitablement une escalade militaire sans précédent dans l'histoire moderne, déstabiliserait durablement le Proche et le Moyen-Orient, conduirait vraisemblablement à la fermeture brutale du détroit d'Ormuz par où transitent les cargaisons de pétrole nécessaires aux grands pays industriels. Autant de considérations qui avaient conduit ces dernières années les États-Unis à tenter de s'entremettre entre les belligérants ; sans succès, hélas, comme l'a montré récemment l'échec cuisant des actions entreprises en faveur de la paix par le vice-président américain, John Kerry.

La prière peut-elle réussir là où la diplomatie a échoué ? Telle est la question qui se pose en ce moment très particu-

lier de l'histoire moderne où le pape François, ayant posé son front contre la « barrière de sécurité » qui sépare Israéliens et Palestiniens, puis contre le « mur des Lamentations » à Jérusalem, invite les présidents des deux nations antagonistes à méditer sur la paix, la vie, la mort, la fraternité ; leur propose donc de prendre du recul par rapport à l'immédiat afin de demander à la puissance divine d'indiquer aux humbles mortels qu'ils sont la voie qui conduira à la paix.

Tout semble indiquer a priori qu'une telle démarche relève de l'utopie, du rêve, de l'illusion, et que, par conséquent, rien de concret ne sortira de la prière qui se déroulera au Vatican à la fin de cette semaine.

Le pape ne l'a-t-il pas précisé lui-même lorsqu'il confia aux journalistes qui l'accompagnaient durant son vol de retour vers Rome : « Ce ne sera pas pour faire une médiation ou pour chercher des solutions. Non, nous nous réunis-

rons pour prier seulement » ?

Mais le geste de François est si fort, la réponse de Shimon Peres et de Mahmoud Abbas si spontanée que l'on ne peut s'empêcher de penser que nous sommes peut-être à la veille d'un tournant majeur de l'histoire contemporaine et que de la séance de prière proposée par le pape pourrait naître un dialogue fécond. Sans doute la méditation commune ainsi conduite ne modifiera-t-elle en rien l'attitude des extrémistes qui, dans les deux camps, ne croient qu'en la violence ; mais elle a toutes les chances de frapper en plein cœur l'immense majorité des hommes et des femmes qui veulent la paix. Et c'est de là que pourrait surgir le processus qui conduirait les deux peuples à oublier leurs querelles séculaires pour enfin vivre en bonne intelligence.

L'homme est ainsi fait qu'il se construit toujours dans les grandes épreuves.

Jean-Paul Pigasse